DOSSIER
UNE POLITIQUE RÉGIONALE POUR LES TIC

RÉUNION MAG'

ÉDITION TRIMESTRIELLE DE LA RÉGION RÉUNION
04

RÉGION RÉUNION

LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL

gratuite
moderne
sécurisée

P. 4

P. 10

P. 14

P. 19

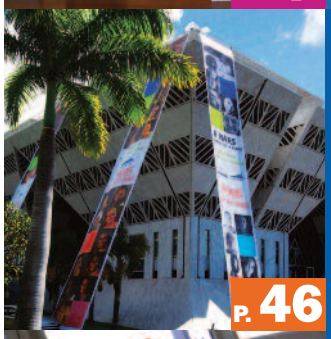
P. 46

3 ÉDITO
4 ACTUALITÉS
10 FOCUS
19 DOSSIER
31 VOTRE RÉGION EN ACTIONS
38 TRIBUNE LIBRE
40 PROCHE DE VOUS

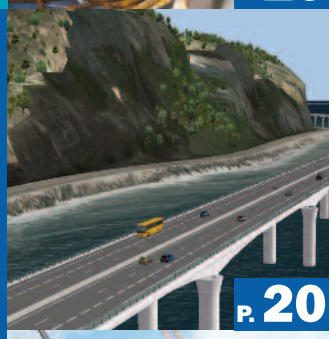
P. 20

P. 42

P. 24

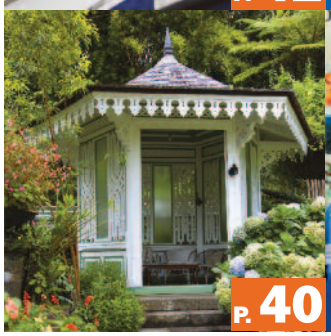
P. 40

P. 34

P. 32

P. 26

RÉUNION MAG'

Magazine gratuit édité par la Région Réunion
Édition trimestrielle janvier-février-mars 2011

Directeur de la publication : Didier Robert
Co-directeur de la publication : Vincent Payet
Rédaction : Joann Hoareau
Photographe : René Carayol – David Chane-See-Chu
Graphiste : Béatrice Baillif
Conception : service communication – Région Réunion

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION : HÔTEL DE RÉGION PIERRE LAGOURGUE
AVENUE RENÉ CASSIN – MOUFIA – BP 7190 – 97719 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
Tél. : 02 62 48 70 00
Fax : 02 62 48 70 71
Courriels : joann.hoareau@cr-reunion.fr • communication@cr-reunion.fr
www.regionreunion.fr

Impression : La NID
Diffusion : La Poste
Tirage : 299 000 exemplaires
N° ISSN : 2115 – 5178
Dépôt légal : 3346 – mai 2011

Les grands projets : une politique d'aménagement au service d'un projet politique pour La Réunion

Le Conseil régional est une collectivité qui engage et qui prépare l'avenir. Depuis mars 2010, c'est dans cette démarche d'avenir que j'ai choisi d'inscrire résolument l'action de La Région : 60 % de nos crédits sont ainsi consacrés à l'investissement.

Cette politique d'aménagement, c'est d'abord celle des grands projets. Ceux de la nouvelle route du Littoral, du Trans Éco Express, des aménagements aéroportuaires, de la réhabilitation de nos musées les plus emblématiques, comme la Maison du Volcan et Stella Matutina. C'est encore le projet de construction d'un nouveau lycée consacré aux technologies numériques à Saint-Denis, la construction de la station d'observation de l'atmosphère du Maïdo à Saint-Paul, la réalisation de la station de réception et de traitement d'images satellite à Saint-Pierre, ou encore la construction d'une résidence internationale de chercheurs au Tampon.

Cette mise en chantier de La Réunion à laquelle nous assistons est au service d'un projet politique pour notre île. Car tous ces projets sont bien sûr stratégiques à de multiples égards, notamment parce qu'ils auront un impact en termes d'attractivité du territoire et sur notre capacité à occuper une place plus importante dans la zone océan Indien.

Ils doivent également activement contribuer à l'émergence d'une société réunionnaise plus solidaire, plus respectueuse de son environnement, par le développement des transports collectifs, ou par la possibilité d'apporter des services à ceux qui n'en bénéficiaient pas comme un accès à un internet de qualité et particulièrement pour les familles les plus modestes.

> **« La responsabilité de la Région, c'est d'engager dès aujourd'hui le déploiement des infrastructures de demain qui seront à la base de notre compétitivité et de notre rayonnement.**

C'est pourquoi, dans le cadre de notre politique d'aménagement, le déploiement du Haut et du Très Haut Débit constitue pour notre collectivité une priorité essentielle et un volet important de notre action. Le Plan régional de couverture des zones blanches ou la stratégie régionale d'aménagement numérique du territoire témoignent de notre volonté d'anticiper sur l'évolution des besoins économiques locaux, des modes de vie, des usages de demain en matière d'accès aux services.

La responsabilité de la Région, c'est d'engager dès aujourd'hui le déploiement des infrastructures de demain qui seront à la base de notre compétitivité et de notre rayonnement.

Président du Conseil régional

Une nouvelle entrée Ouest pour Saint-Denis

Le 25 février dernier, Didier Robert, Président de Région et Gilbert Annette, Maire de Saint-Denis, signaient aux côtés d'autres partenaires (État, CINOR) une convention relative à l'aménagement de l'entrée Ouest de Saint-Denis. Un chantier qui s'inscrit dans la continuité des travaux pour la réalisation d'une nouvelle route du Littoral gratuite, moderne et sécurisée à hauteur de 1,6 milliard d'euros.

> *« Grâce à cet aménagement, il s'agit de faire sauter le goulet d'étranglement qui provoque des embouteillages importants à l'entrée Ouest de Saint-Denis.*
>
> **Gilbert Annette,** Maire de Saint-Denis

Les signataires :

- L'État
- La Région
- Le Département
- La CINOR
- La Commune de Saint-Denis

Le montant :

- **1,5 million d'euros** financés par la Région et la Commune
- dont **100 000 €** de participation de la CINOR

Fluidifier la circulation

Reconfigurer l'entrée Ouest de Saint-Denis dans le prolongement des travaux de la nouvelle route du Littoral, tel est l'enjeu de cette convention d'aménagement multipartite signée le 25 février 2011. Un projet réalisable grâce à un engagement financier de la Région, de la Commune de Saint-Denis et de la CINOR à hauteur de 1,5 million d'euros. Les études lancées devront déterminer un scénario d'aménagement pour cette section routière. La solution proposée devra, d'une part, permettre de fluidifier la circulation sur cet itinéraire routier caractérisé actuellement par un engorgement automobile notamment aux heures de pointe et d'autre part, être en cohérence avec les grands projets engagés tels que le Transport Public Réunionnais / Trans Éco Express.

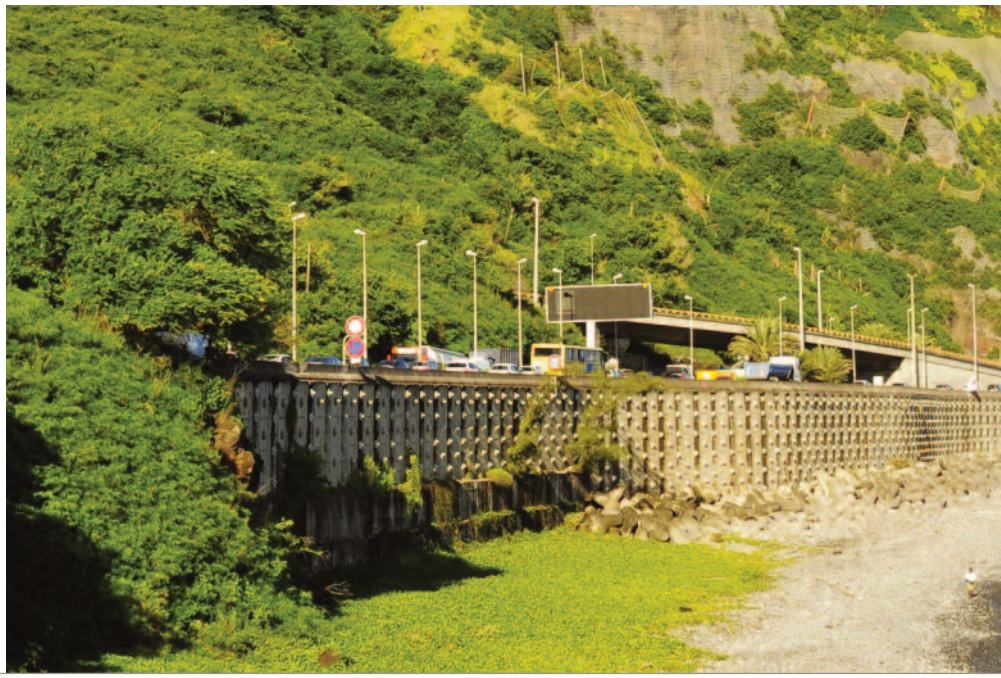

Définir une nouvelle façade urbaine

Au-delà des enjeux cruciaux en matière de fluidification de la circulation urbaine, cette étude intégrera également l'aménagement des espaces publics du front de mer et l'animation de lieux emblématiques comme le Barachois ou la place Sarda Garriga. Il s'agit, à travers la prise en compte de cet aspect qualitatif, d'améliorer l'image de la façade urbaine et historique de la ville tout en favorisant la fréquentation et l'appropriation du site par les usagers, les touristes et tous les Réunionnais. L'accent sera notamment mis sur l'aménagement d'un véritable lieu de promenade familiale et de rassemblement pour des activités sociales et culturelles en prenant en considération les modes doux de déplacements du sentier littoral et les dessertes par les transports en commun urbains et interurbains.

Le calendrier

LES GRANDES ÉTAPES

FÉVRIER 2011 :
Signature de la convention multipartite par les partenaires

1ER TRIMESTRE 2011 :
Mise en place de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

2ÈME ET 3ÈME TRIMESTRES 2011 :
Élaboration du dossier de cohérence par l'assistance technique

3ÈME TRIMESTRE 2011 :
Élaboration du dossier de consultation des bureaux d'études pour la production de scénario par l'assistance juridique et financière

FIN DU 3ÈME TRIMESTRE 2011 :
Lancement de la consultation des bureaux d'études

2012 : Choix du scénario

2012 / 2013 : Concertation, procédures administratives et réglementaires, étude des différents projets pour les maîtres d'ouvrages identifiés

« Nous partageons aujourd'hui un moment important et exemplaire. Important, parce que si nous ne prenons pas dès aujourd'hui des décisions utiles, les problèmes de circulation auxquels nous sommes confrontés s'aggraveront. Un moment exemplaire, parce qu'il illustre la nécessaire cohérence des politiques publiques au service de l'intérêt général, au-delà des appartenances politiques.

Didier Robert, Président de Région

LA RÉGION SOUTIENT LE MONDE AGRICOLE

Du 7 au 16 janvier 2011 se tenait la 27ème édition de Miel Vert au Tampon, temps fort pour la promotion et la valorisation des produits locaux avec une attention particulière portée cette année aux filières caprine et laitière. Virginie K'Bidi, 4ème vice-présidente déléguée aux filières agroalimentaires et au tourisme rural était présente pour l'inauguration de cette grande manifestation aux côtés de Paulet Payet, Maire du Tampon. La Région Réunion qui a apporté son concours financier à cette 27ème édition disposait également d'un espace pour présenter ses dispositifs en matière d'égalité des chances et de nouvelle dynamique économique. Un focus sur la refonte de ses aides économiques en faveur du tourisme rural a été privilégié pour permettre aux exploitants et agriculteurs de diversifier leurs activités.

Lors de l'inauguration, Virginie K'Bidi, vice-présidente du Conseil régional aux côtés de Paulet Payet, Maire du Tampon

7-16 janvier

AGRICULTURE

MOBILITÉ

19 janvier

UN NOUVEAU PROTOCOLE POUR LA MOBILITÉ VERS LE QUÉBEC

Approuvé lors de la Commission Permanente du 11 janvier, le renouvellement pour 4 ans du protocole d'accord avec le Québec a été signé le 19 janvier 2011 à Québec par Yolaine Costes, 8ème vice-présidente déléguée à la continuité territoriale, à la mobilité et aux TAAF, la Ministre québécoise de l'Immigration et des Communautés Culturelles et la Ministre québécoise de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce partenariat a pour objectifs de favoriser la venue de jeunes Réunionnais dans les différentes régions du Québec et d'accompagner l'intégration de ceux qui auront choisi d'y mener une première expérience professionnelle ou de s'y installer de façon durable. Pour rappel, grâce aux aides régionales (montant annuel maximal de 4 600 €), 394 Réunionnais sont actuellement en études au Québec et 246 Réunionnais des promotions précédentes occupent déjà un emploi au Québec.

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC L'ÎLE MAURICE

Le Premier Ministre de la République de Maurice, Navinchandra Ramgoolam, lors de sa visite officielle à La Réunion les 24 et 25 janvier a été accueilli par Didier Robert, Président de Région et Marie-Luce Penchard, Ministre de l'outre-mer. Un déplacement qui a été l'occasion de renforcer la coopération entre les deux îles. Pour le Président de Région, "*dans des secteurs comme le tourisme, les énergies nouvelles, les TIC ou encore le secteur bancaire, les deux îles peuvent s'affirmer comme des territoires de l'excellence française et mauricienne dans cette partie de l'océan Indien .*" Constat partagé par le Premier ministre de la République de Maurice qui a déclaré lors de son intervention en hémicyle : "*Je peux vous dire que désormais, la relation Maurice-Réunion ou Réunion-Maurice se conjugue au futur.*" Dans la continuité de cette rencontre, des tables rondes ont été organisées à la Région, mettant en présence des chefs d'entreprises mauriciens et réunionnais afin d'échanger sur des pistes de coopération économique.

24-25 janvier

COOPÉRATION

ÉGALITÉ DES CHANCES

31 janvier

PREMIÈRE ÉTAPE POUR LES " CASES À LIRE "

Lancé le 6 janvier 2011, l'appel à projets "Cases à Lire" s'est clôturé le 31 janvier 2011. Ce projet régional phare en matière de lutte contre l'illettrisme s'appuie sur le monde associatif pour doter chacune des 24 communes de l'île d'au moins une Case à Lire. Structure de proximité gratuite, les Cases à Lire s'adressent aux jeunes et aux adultes sortis prématurément du système scolaire qui ont besoin d'acquérir et d'améliorer leurs savoirs de base. Les activités proposées visent à redonner goût à la lecture grâce à des techniques ludiques privilégiant des activités de loisirs (conte, musique, théâtre, cuisine,...).

150 000 EUROS POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des solidarités et de la cohésion sociale, Valérie Bénard, 6ème vice-présidente déléguée à la lutte contre l'illettrisme et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES) ont signé un contrat d'objectifs tripartite. Sur la période 2011-2012, 150 000 € seront mobilisés par les partenaires pour accompagner la création d'entreprises dans le domaine de l'économie sociale et solidaire qui représente actuellement à La Réunion 10% de l'activité salariée. Grâce à la signature de ce contrat, pour Valérie Bénard, *"la Région s'engage à soutenir les initiatives qui mettent l'humain au coeur de leurs préoccupations et qui contribuent à améliorer le quotidien des Réunionnais."*

Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des solidarités et de la cohésion sociale, Théodore Hoarau, président de la CRES de La Réunion et Valérie Bénard, vice-présidente du Conseil régional signent une convention d'objectifs

29 janvier

ÉGALITÉ DES CHANCES

FORMATION PROFESSIONELLE

9 février

Huguette Vidot, vice-présidente du Conseil régional aux côtés des apprentis du CFA de l'enseignement catholique de La Réunion

PLUS DE FILIÈRES EN APPRENTISSAGE POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Dans le cadre de son Plan Régional pour la Réussite Éducative lancé depuis mars 2010, de nombreuses actions ont été menées par la nouvelle mandature régionale afin de renforcer l'égalité des chances pour les jeunes Réunionnais. Parmi ces actions, figure l'agrément régional de 4 nouveaux opérateurs de formations en apprentissage dont l'enseignement catholique privé. À ce titre, le 9 février, Huguette Vidot, vice-présidente en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur, inaugurait le nouveau Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'Enseignement Catholique de La Réunion installé au sein du Lycée privé Levavasseur. Ce nouveau CFA coordonne 4 classes d'apprentissage ouvertes dans les lycées de la Montagne et Levasseur à Saint-Denis et Saint-Charles à Saint-Pierre. Avec l'ouverture de cette structure dédiée à l'apprentissage, 42 places supplémentaires pourront ainsi être offertes aux jeunes Réunionnais pour la préparation d'un Brevet professionnel "agent de prévention et de sécurité" ou encore de Brevets de Technicien Supérieur (BTS) "commerce international", "comptabilité et gestion des organisations" et "management des unités commerciales".

UN PARCOURS SÉCURISÉ POUR LES JEUNES RÉUNIONNAIS SOUHAITANT INTÉGRER LES IUT MÉTROPOLITAINS

Au terme d'une visite au sein de 29 lycées de l'île, la délégation de l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) conduite par son Président Jean-François Mazoin a signé une convention de partenariat avec la Région Réunion, représentée par Huguette Vidot, 10ème vice-présidente déléguée à l'éducation et à l'enseignement supérieur. En effet, face au nombre limité de places proposé par l'IUT de Saint-Pierre, il s'agit, grâce à un accompagnement spécifique, de permettre aux jeunes Réunionnais d'intégrer l'un des 20 IUT de métropole offrant plus de 1 500 spécialités de diplômes. Au-delà des DUT, c'est également l'offre en licence professionnelle qui est visée pour les étudiants titulaires d'un BTS. Avec ce dispositif qui vise l'excellence éducative, *"la collectivité apporte aux néo-bacheliers et étudiants de BTS une réponse ciblée et personnalisée pour le choix de leur orientation et de leur parcours"* a souligné Huguette Vidot.

ÉDUCATION

25 février

ÉGALITÉ DES CHANCES

21 février

Martin Hirsch, directeur de l'ANSC entouré de Valérie Bénard et Nadia Ramassamy, vice-présidentes du Conseil régional

DÉVELOPPER LE SERVICE CIVIQUE À LA RÉUNION

Martin Hirsch, directeur de l'Agence Nationale de Service Civique a participé à une réunion de travail avec Nadia Ramassamy, 2ème vice-présidente déléguée à l'égalité des chances et à la solidarité ; Valérie Bénard, 6ème vice-présidente déléguée à la lutte contre l'illettrisme et Louis Bertrand Grondin, conseiller régional délégué à la formation professionnelle. L'occasion pour la Région Réunion d'identifier les champs d'action prioritaires pour le développement du service civique à La Réunion autour notamment de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme. Pour rappel, le service civique, réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans est un engagement volontaire sur plusieurs mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général et représentant au moins 24 heures hebdomadaires. Comme le souligne Nadia Ramassamy, *"il est important que la Région s'engage aux côtés de l'État dans ce dispositif car le service civique permet aux jeunes de développer leurs capacités d'investissement contre une rémunération tout en bénéficiant d'une expérience qu'ils pourront valoriser par la suite."*

ÉDUCATION

25 février

LA RÉGION RÉUNION, PARTENAIRE DE LA "NUIT DE L'ORIENTATION"

Organisée à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIR), la 3ème édition de la "Nuit de l'Orientation" a rassemblé de nombreux jeunes en quête d'informations, tant dans le Nord que dans le Sud. Soutenue financièrement pour la première fois par la Région Réunion à hauteur de 21 250 €, cet événement avait pour objectif de permettre aux jeunes de clarifier leur choix d'orientation en allant à la rencontre de professionnels, de spécialistes de l'orientation et de divers organismes de formation. Une initiative en adéquation avec la politique régionale d'égalité des chances qui met l'accent sur l'accompagnement des jeunes tout au long de leur parcours de formation au titre du Plan Régional pour la Réussite Éducative.

ÉCOLOGIE/BIODIVERSITÉ

1er mars

LA RÉGION RÉUNION SOUTIENT LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE LOCALE

Présenté en avant-première, le nouveau documentaire de Rémy Tézier intitulé "Sous le signe de la tortue" a nécessité 3 années de travail en collaboration notamment avec le musée régional Kélonia. 52 minutes de film pour lesquelles le réalisateur a sillonné les pays de la zone océan Indien pour y suivre les migrations des tortues. De Madagascar à l'Afrique du Sud, des Seychelles aux Comores en passant par La Réunion, il est allé à la rencontre des protecteurs des tortues marines afin de mettre en lumière la fragilité de l'espèce et l'urgence de sa préservation. Dans le cadre de la politique régionale visant à protéger la biodiversité de notre île et à faire de La Réunion une terre de tournage et d'images, la Région a soutenu la production de ce film à hauteur de 42 000 €. Il sera diffusé prochainement sur Canal + et France 5.

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

28 février

Les élus régionaux aux côtés des emplois verts des associations "Hibiscus" et "Saint-Leu en avant"

À LA RENCONTRE DES EMPLOIS VERTS DE SAINT-LEU

Plusieurs élus régionaux sont allés à Saint-Leu à la rencontre des 44 emplois verts des associations "Hibiscus" et "Saint-Leu en avant" respectivement en charge de l'aménagement des jardins du musée et du nettoyage de l'aire de repos de Stella. L'occasion pour la collectivité régionale de réaffirmer sa volonté de consolider ce dispositif à hauteur de 10 000 emplois verts à l'horizon 2014. D'ores et déjà, dans une perspective de promotion de la destination « Réunion », le champ d'intervention des emplois verts a été étendu et leur nombre augmenté pour des opérations de valorisation et d'entretien de notre patrimoine naturel, culturel et historique à fort potentiel touristique. À ce jour, plus de 2 500 emplois verts ont été financés à hauteur de 8,4 millions d'euros. À noter que la Région Réunion associe un important volet formation aux bénéficiaires d'emplois verts pour leur permettre une insertion plus durable sur le marché du travail.

SIX NOUVEAUX ADHÉRENTS À LA CHARTE "RÉUNION QUALITÉ TOURISME"

Virginie K'Bidi, vice-présidente en charge du tourisme rural et des filières agroalimentaires était aux côtés de Pascal Viroleau, directeur de l'IRT pour remettre leur diplôme aux six nouveaux adhérents de la charte "Réunion Qualité Tourisme". Dans la catégorie "loisirs", les nouveaux venus sont la société "Lady La Fée" spécialisée dans les croisières, l'entreprise de Pascal Colas qui propose des sorties canyon, le club de plongée l'Excelsus et le musée saint-pierrois "la Saga du Rhum". Pour la catégorie "accueil – information", c'est l'Office de Tourisme Intercommunal du Nord qui fait son entrée dans le club des adhérents suivi de la boutique saint-pauloise "Chez Guylène – Souvenirs Lontan" pour la catégorie "boutique artisanale". Cette remise de diplômes est à inscrire dans le cadre de la priorité régionale accordée au tourisme qui se décline notamment en un renforcement de la qualité de l'offre touristique.

Virginie K'Bidi, vice-présidente du Conseil régional remet son diplôme à Grégory Grandière

3 mars

TOURISME

LA RÉGION S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE

Les étudiants de la seconde promotion de la spécialité « Agroalimentaire » de l'École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien (ESIROI) se sont vus remettre leur diplôme d'ingénieur en présence d'Huguette Vidot, vice-présidente du Conseil régional déléguée à l'éducation et à l'enseignement supérieur et de Mohamed Rochdi, Président de l'université de La Réunion. Au total, 16 lauréats ont obtenu leur précieux sésame et sont, pour certains, déjà en fonction dans des entreprises agroalimentaires locales ou métropolitaines. Cette école d'ingénieurs implantée sur le parc technologique universitaire de Saint-Denis a pu voir le jour grâce à des financements régionaux et continue à être soutenue par la collectivité (subvention de fonctionnement et d'équipement de 528 000 € votée en décembre 2010).

5 mars

RÉUSSITE UNIVERSITAIRE

FORMATION PROFESSIONNELLE

16 mars

LES SAVOIR-FAIRE RÉUNIONNAIS RÉCOMPENSÉS POUR LES 41ÈMES OLYMPIADES DE MÉTIERS

S'adressant aux jeunes de moins de 23 ans, les Olympiades des métiers ont été organisées pour la première fois à La Réunion sous l'égide de l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET). En octobre/novembre 2010, les épreuves régionales avaient permis de retenir 8 candidats dans les 7 catégories du concours : soudure, service/restauration, imprimerie, jardinier/paysagiste, carrelage, technologie automobile et coiffure. Ces 8 jeunes formant l'équipe de La Réunion se sont rendus à Paris début février 2011 pour les épreuves nationales à l'issue desquelles 3 d'entre eux ont été récompensés pour leur savoir-faire avec 2 médailles d'argent et un diplôme d'honneur. La Région Réunion, partenaire de cet événement, a tenu à féliciter l'ensemble des candidats en présence des Présidents des chambres consulaires et de l'AFDET ainsi que de l'Académie de La Réunion. Pour Didier Robert, Président de Région, "*ces jeunes sont l'exemple même de La Réunion qui gagne et qui donne envie aux autres d'avancer. Notre collectivité soutient et continuera à soutenir ce type d'initiatives*".

APPRENTISSAGE

22 mars

Louis-Bertrand Grondin, conseiller régional, remet son diplôme à une apprentie

LA RÉGION RÉUNION SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES EN APPRENTISSAGE

Louis-Bertrand Grondin, conseiller régional délégué à la formation professionnelle était au Centhor aux côtés de Pierrick Robert, élu à la CCIR pour remettre à plus d'une centaine d'apprentis leurs diplômes. Pour rappel, la Région Réunion a prévu au titre de son budget 2011 plus de 22 millions d'euros pour soutenir le développement des filières en apprentissage dans le cadre de son Plan Régional pour la Réussite Éducative.

LES PRÉMISSES D'UNE COOPÉRATION AVEC LA THAÏLANDE

Yolaine Costes, vice-présidente déléguée à la mobilité a rencontré Narote Sankamanee, le Consul général de Thaïlande dans le cadre de son premier déplacement à La Réunion. Avec l'ouverture par Air Austral d'une ligne régulière entre La Réunion et la Thaïlande, de nouvelles perspectives de coopération, notamment touristiques et économiques, ont été évoquées. "*La Réunion est une destination susceptible d'intéresser les Thaïlandais avec ses paysages superbes et surtout son volcan. La transformation des produits de la canne, notamment en alcool et en énergie présente également un intérêt sur le plan économique*" a déclaré le Consul général.

Yolaine Costes, vice-présidente de la Région et Narote Sankamanee, Consul général de Thaïlande

23 mars

COOPÉRATION

PLAN RÉGIONAL POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT

Pour le développement **numérique de La Réunion**

Pour favoriser l'accès aux réseaux et développer les usages numériques, la Région Réunion a lancé en juin 2010, aux côtés de l'État, le Plan Régional pour le Très Haut Débit en concertation avec tous les acteurs des TIC. Objectif : rendre le haut débit puis le très haut débit accessible partout dans l'île à moindre coût. Le point sur les avancées de ce projet.

Les priorités de la Région Réunion en matière de développement numérique

- Relever le défi de l'égalité d'accès aux TIC pour tous les Réunionnais
- Approfondir la couverture numérique du territoire
- Faire émerger des offres attractives d'accès à Internet pour tous les Réunionnais, et particulièrement les plus modestes
- Réussir le désenclavement numérique
- Accompagner toute l'activité créatrice d'emplois autour des métiers des TIC

Partager une vision commune

À l'heure où Internet est devenu un service essentiel, tous les Réunionnais et notamment les plus modestes doivent pouvoir accéder à cette technologie à moindre coût. C'est tout l'enjeu du Plan Régional pour le Très Haut Débit à La Réunion lancé le 9 juin dernier. Traduction concrète de l'orientation nationale qui vise à faire bénéficier à tous les Français du très haut débit d'ici à 2025, ce Plan Régional s'appuie sur une large concertation associant les acteurs publics (État, Région, collectivités locales), les opérateurs privés ainsi que des partenaires tels que l'Artic ou encore la Caisse des Dépôts et Consignations. L'objectif est clair : concilier les exigences de solidarité et les nécessités de compétitivité dans le cadre d'une « Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique du territoire » permettant d'apporter la fibre optique à tous les foyers réunionnais à une échéance de 20 ans.

14 avril 2011 - Deuxième étape du Plan Régional pour le Très Haut Débit
Jean Ballandras, SGAR, représentant l'État ; Vincent Payet, conseiller régional délégué aux TIC, à l'audiovisuel et au multimédia et Michel Pupin, directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations à La Réunion

> ***Grâce à ces études, nous serons bientôt en mesure de valider des choix définitifs actés par l'ensemble des partenaires privés et publics en vue de la couverture du territoire réunionnais en haut et très haut débit. Le tout sur la base d'une synergie entre l'intervention publique et un cadre juridique garantissant transparence et neutralité concurentielle.***
>
> **Vincent Payet,** conseiller régional délégué aux TIC, à l'audiovisuel et au multimédia

Proposer des scénarios d'aménagement numérique et des solutions rapides

L'État et la Région ont mandaté le cabinet Tera Consultants pour les accompagner dans cette réflexion sur l'aménagement numérique de La Réunion en vue du déploiement complet du très haut débit. Un premier rendez-vous, fixé à l'ensemble des partenaires le 2 février 2011 a permis de leur présenter un diagnostic du haut débit et très haut débit à La Réunion. Cette première phase d'analyse s'est focalisée sur l'état des lieux des infrastructures et des couvertures et sur l'estimation des besoins de l'île ainsi que la propension des opérateurs à se déployer sur ce territoire. À l'issue de cette phase, quatre défis ont pu être identifiés. Une seconde étape a été franchie le 14 avril dernier avec une nouvelle table ronde des partenaires pour la présentation des enjeux politiques, techniques et économiques liés au renforcement d'une continuité territoriale et au déploiement de la fibre. Basée sur une série d'entretiens menés auprès d'une trentaine d'acteurs, cette seconde phase d'études a permis de dégager trois scénarios en matière de financement. Une troisième et dernière étape est programmée en juin 2011 pour les préconisations définitives. Pour rappel, cette étude vise d'une part, à arrêter une stratégie numérique partagée par les différents acteurs impliqués dans le très haut débit à La Réunion et d'autre part, à assurer la continuité territoriale numérique en proposant aux Réunionnais les mêmes conditions qu'en métropole, en termes de tarifs et de qualité de service.

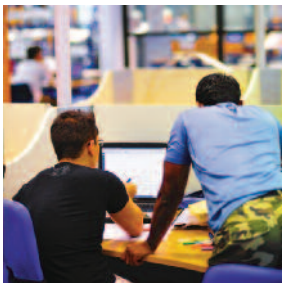

Les conclusions de la seconde phase

La deuxième phase du plan ouvre de nouvelles voies et confirme la nécessité d'une concertation pour assurer un développement des TIC dans une cohérence totale.

La restitution des entretiens de cette étude atteste qu'il faut s'appuyer sur, non pas une solution unique, mais bien :

- **sur une synergie** portée par l'intervention publique et le cadre juridique qui le permet pour garantir transparence et neutralité concurrentielle
- **sur une concertation avec l'ensemble des acteurs** pour adopter des solutions partagées et des modalités de mise en œuvre.

Cette deuxième phase de l'étude présente les différents scénarios pour répondre aux besoins. La phase finale en juin prochain déterminera les choix définitifs et le calendrier de mise en œuvre.

PLAN RÉGIONAL DE COUVERTURE DES ZONES BLANCHES

Pour une meilleure **couverture numérique du territoire**

Proposer à tous les Réunionnais quelque soit l'endroit où ils résident le même débit de connexion Internet et à moindre coût, c'est tout l'enjeu du Plan Régional de couverture des zones blanches engagé par la Région. Le 4 février 2011, le Président, Didier Robert et le représentant de France Télécom ont signé une convention pour franchir une nouvelle étape. Par ailleurs, toujours dans cette dynamique, avec une enveloppe de 500 000 euros investie chaque année, la collectivité a la volonté de pallier les déséquilibres territoriaux qui freinent l'égal accès de tous les Réunionnais au haut débit et à Internet.

Rendre Internet accessible partout dans l'île

La Réunion, du fait des contraintes géographiques qui la caractérisent, est marquée par une répartition territoriale déséquilibrée avec 4/5ème de la population vivant sur le littoral et 1/5ème dans les hauts de l'île. Les zones de forte densité de population bénéficient d'une couverture en haut débit satisfaisante alors que les écarts de l'île sont souvent mal desservis en haut débit. Forte de ce constat, la Région dont l'action reste déterminante en matière d'aménagement numérique, a initié un programme de résorption de ces zones blanches. Les engagements : désenclaver les zones et déployer des infrastructures numériques de façon équilibrée entre le littoral et les hauts, entre les zones urbaines et les zones rurales. L'objectif de la collectivité est bien d'apporter, d'ici 2013-2014, une solution adaptée d'accès au haut débit à tous les Réunionnais grâce à un élargissement de la couverture en haut débit sur l'ensemble du territoire pour faire de La Réunion de 2014 un territoire "tout numérique".

4 février 2011 - Lancement du plan régional de couverture des zones blanches
Didier Robert, Président de la Région, aux côtés de Bruno Janet, Conseiller spécial du PDG de France Télécom - Orange

Le Plan Régional de couverture des zones blanches

EN BREF

Date de mise en œuvre : mai 2011

Montant de l'aide de la Région (hors FEDER) : 500 000 €

Porteurs des projets : intercommunalités, communes

Objectifs :

- Couverture en haut débit des zones blanches du territoire régional
- Prise en compte de la problématique de la montée en débit du territoire (512k – 2M)

Moyens :

- Mettre en place un dispositif permettant d'accompagner les initiatives "Noeud de Raccordement des Abonnés – Zone d'Ombre " (NRA-ZO)
- Identifier le cadre juridique de subvention des collectivités et lancer un appel à projets
- Modifier le catalogue des offres de la Délégation de Service Public (DSP) pour l'interconnexion des NRA-ZO
- Parallèlement, continuer à accompagner les communautés d'agglomération

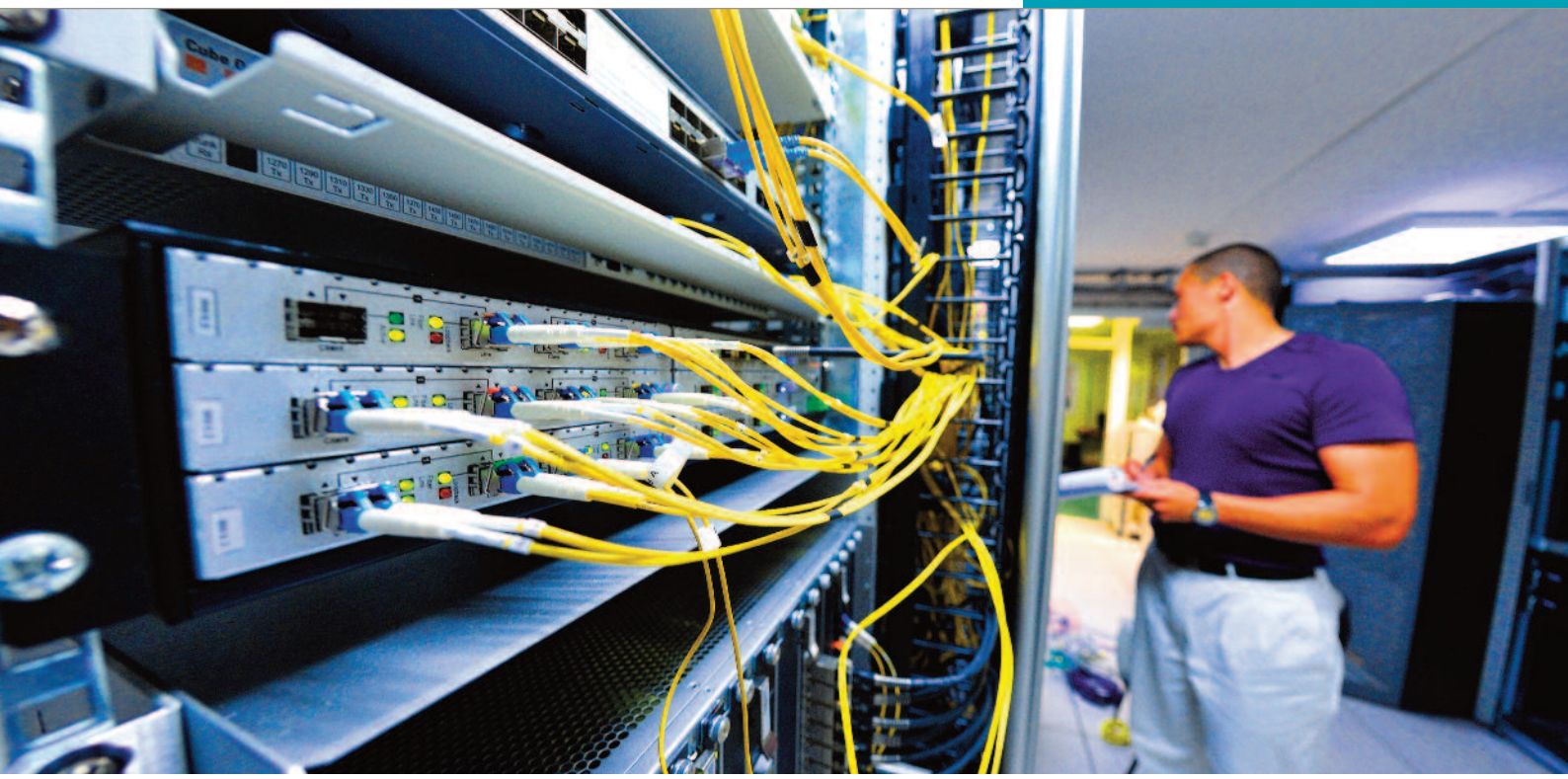

Un appel à projets lancé en direction des EPCI et des communes

Pour une plus grande égalité des chances et pour garantir un égal accès de tous à Internet, la couverture des zones d'ombre est une priorité régionale en matière de TIC. En témoigne le soutien financier important que la Région Réunion apporte aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et aux communes pour accompagner leurs investissements en matière de raccordement au réseau numérique. En effet, grâce à une enveloppe annuelle de 500 000 euros, le Plan Régional de couverture des zones blanches vise à accompagner les projets communaux d'infrastructures numériques portant sur les zones délaissées par le marché, donc les moins rentables. Un appel à projets (au mois de mai) à destination des 5 EPCI et des 24 communes devra pouvoir apporter des solutions à près de 600 foyers supplémentaires qui bénéficieront de l'ADSL et près de 800 lignes qui bénéficieront d'un haut débit plus performant. Le plan sera reconduit jusqu'à obtenir une couverture en haut débit pour l'ensemble des Réunionnais.

FOCUS TECHNIQUE

COMMENT RACCORDER LES ABONNÉS EN ZONE D'OMBRE ?

Les centraux téléphoniques, installés sur le territoire pour raccorder les usagers au téléphone, ont été utilisés par la suite pour distribuer l'accès à Internet, en bas débit d'abord, puis en haut débit. Toutefois, si des distances de plusieurs kilomètres entre le central et l'usager n'étaient pas un frein pour transporter la voix, elles le sont devenues pour faire transiter des données plus importantes comme l'exige Internet. **À environ 5 km de distance entre un central téléphonique et l'abonné, la perte de signal est en effet trop importante pour assurer un débit suffisant.**

L'une des solutions consiste à installer une armoire complémentaire au coeur de la commune, le NRA-ZO. D'un côté, ces équipements sont reliés par fibres optiques au réseau Internet ; de l'autre, ils sont reliés aux différents abonnés, par le réseau en fil de cuivre de l'opérateur historique. L'installation de ces armoires nécessite souvent d'importants travaux de voiries pour faire passer les câbles de fibres optiques.

PLAN ORDINATEUR PORTABLE

Zoom sur le POP

Le 24 février dernier, les apprentis du CFA Léon Legros de Sainte-Clotilde se sont vus remettre leur bon POP en présence de Didier Robert, Président de Région et Bernard Picardo, Président de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de La Réunion. Cette seconde étape dans la diffusion des bons POP va permettre à quelques 1500 apprentis de s'équiper d'un ordinateur portable. Le point sur ce dispositif en faveur d'une plus grande égalité des chances.

Le POP en 7 dates clefs

- **29 JUIN 2010 :** la Commission Permanente vote la mise en place du Plan "Ordinateur Portable" (POP) avec un budget de 9 millions d'euros,
- **22 JUILLET 2010 :** lancement du recensement auprès de tous les revendeurs informatiques de l'île, pour une diffusion de proximité,
- **24 AOÛT 2010 :** la Commission Permanente vote plus de 800 000 euros pour le recrutement de 48 "animateurs POP" chargés de la mise en œuvre et du suivi du POP dans les lycées,
- **25 OCTOBRE 2010 :** début de la diffusion des bons POP aux lycéens de seconde en voie générale, technologique ou professionnelle 1,
- **17 DÉCEMBRE 2010 :** lancement du site www.lepop.re qui propose notamment des explications sur les logiciels libres
- **22 FÉVRIER 2011 :** la Commission Permanente décide d'étendre le dispositif aux 30 stagiaires de l'école de la 2ème chance
- **24 FÉVRIER 2011 :** diffusion des bons POP aux apprentis des CFA et des Maisons Familiales et Rurales (niveaux 4 et 5) 2

1

2

Réduire la fracture numérique

Mis en œuvre dès la rentrée 2011, le Plan Ordinateur Portable a permis à près de 15000 lycéens et plus de 1500 apprentis de disposer d'un ordinateur portable équipé d'une suite bureautique et d'un système d'exploitation libres. En initiant une telle mesure pour plus d'égalité des chances, la Région avait pour objectif de donner à chaque jeune Réunionnais l'opportunité de se familiariser avec l'outil informatique. En ligne de mire donc, la réussite éducative grâce aux implications pédagogiques permises par le POP mais aussi une volonté de faire entrer l'ordinateur dans les foyers réunionnais qui n'ont pas les moyens d'en faire l'acquisition. Au terme de cette première année d'expérimentation, le dispositif fera l'objet d'une évaluation avec l'ensemble des partenaires éducatifs (Rectorat, associations de parents d'élèves, équipes pédagogiques…) et des utilisateurs par le biais notamment du Conseil Régional des Jeunes. Les retours d'expérience de cette première année permettront, en effet, de réajuster le dispositif si besoin pour la prochaine rentrée scolaire.

> *"Aujourd'hui nous nous sommes habitués à l'ordinateur et à son utilisation pendant les cours. Une fois à la maison, il suffit de compléter certaines de nos recherches sur Internet. Ceux qui n'ont pas de connexion chez eux, peuvent aller en salle POP.*
>
> **Un jeune lycéen du lycée Antoine Roussin**

« C'est un outil tout simplement merveilleux. Les élèves peuvent s'en servir dans beaucoup de matières. Heureusement, l'ordinateur n'est pas arrivé seul. Nous avons aussi un référent POP qui fait aujourd'hui partie intégrante de l'équipe pédagogique.

Jean-Christophe Courbin, proviseur adjoint du Lycée Antoine Roussin

Le développement des usages pédagogiques

Nombreux sont les établissements qui ont saisi l'opportunité du POP pour révolutionner leur pédagogie en l'ancrant dans l'ère du numérique. Le lycée Antoine Roussin à Saint-Louis par exemple a su, en moins de six mois, tirer avantage du dispositif régional en faisant de l'ordinateur portable le support principal de matières telles que l'histoire, la géographie, l'anglais ou encore les mathématiques en classes de seconde. Désormais aussi important que le manuel scolaire, le portable constitue en effet un outil pédagogique indispensable au suivi du cours. Une "salle POP" a même été aménagée au sein de l'établissement pour que l'animateur POP puisse renseigner au quotidien les 256 jeunes concernés par le dispositif sur les capacités ou le mode d'emploi de leur machine. Dans le cadre du développement des Espaces Numériques de Travail (ENT), ces expérimentations pédagogiques ont vocation à se généraliser en vue de la mise en place du Lycée Numérique.

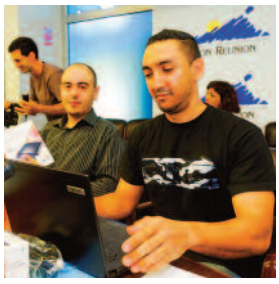

Les TIC à La Réunion

EN QUELQUES CHIFFRES

- **50%** de taux d'accès à Internet contre **67%** pour la moyenne nationale
- **63%** de taux d'équipement des ménages réunionnais contre **74%** pour la moyenne nationale
- sur **244 000** lignes téléphoniques recensées, près de **4 400** lignes ne sont pas éligibles au haut débit (hors non abonnés)

Le secteur des TIC **prioritaire**

Le tourisme, les énergies renouvelables ou encore l'agroalimentaire et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) comptent parmi les secteurs prioritaires de la nouvelle politique régionale pour le développement économique. Cela se traduit par des dispositifs d'aides mieux adaptés pour accompagner cette dynamique économique mais également par le soutien à la formation dans ces domaines.

Une amélioration du système d'aides

Dans le cadre de la nouvelle dynamique économique impulsée depuis mars 2010, les aides régionales à destination des entreprises ont fait l'objet d'une refonte pour mieux répondre aux attentes du monde économique. Objectifs : améliorer l'environnement économique réunionnais, redonner confiance aux porteurs de projets et aussi mieux accompagner les différentes étapes du développement des entreprises locales. Dans cette perspective, les TIC, domaine d'activité stratégique, font donc désormais l'objet d'un soutien renforcé de la Région. Un éventail de dispositifs est disponible pour les porteurs de projets, qu'il s'agisse d'aides directes, d'aides en faveur d'actions publiques et collectives ou encore d'aides à la recherche et à l'innovation.

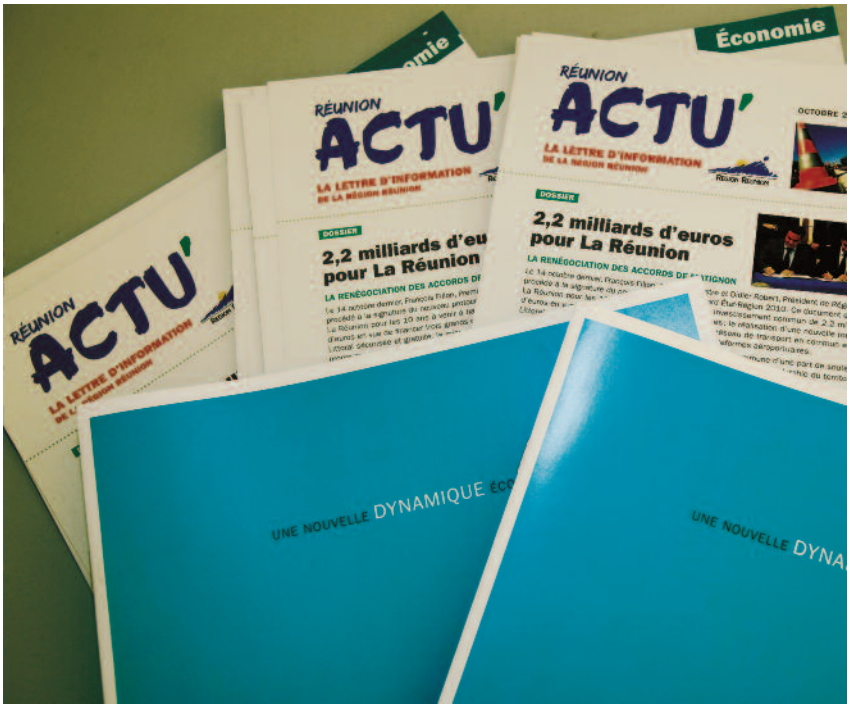

Les principales aides au secteur des TIC

→ **LES AIDES DIRECTES**

- la Prime Régionale à l'Emploi avec le cumul des aides à l'embauche et à l'investissement pour les travailleurs défavorisés, y compris les jeunes diplômés en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois
- les aides à l'investissement sur l'appareil de production (1er volet de la mesure 2.12 du FEDER)
- le soutien au développement de nouveaux produits (2ème volet de la mesure 2.12 du FEDER)

→ **LES AIDES AUX ACTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVES**

- la mesure 2.13 "actions publiques ou collectives TIC en faveur de l'économie marchande"
- la mesure 2.14 "services et applications TIC à la population" du PO FEDER 2007-2013

→ **LES AIDES À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION**

- la mesure 2.06 "pôle de recherche et applications innovantes en TIC"

→ **LES AIDES AUX ASSOCIATIONS**

- le dispositif "projets associatifs NTIC"

Pour le détail de ces aides, rendez-vous sur le site web **www.regionreunion.fr**

27 contrats d'alternance dans le domaine des TIC

Le développement de la professionnalisation de la filière TIC constitue également une orientation forte de la collectivité régionale en matière de formation. Ainsi, le 13 avril dernier, Louis-Bertrand Grondin, conseiller régional délégué à la formation professionnelle était aux côtés de Bruno Janet, conseiller spécial du PDG de France Télécom-Orange, d'Eric Bouquillon, Directeur d'Orange Réunion Mayotte et d'autres partenaires pour faire la promotion de l'apprentissage dans ce domaine. En effet, sur la base d'un partenariat entre l'opérateur France Télécom et la Région Réunion, 27 salariés vont pouvoir, à partir du 1er août 2011, signer un contrat d'alternance dans les domaines de la vente, des réseaux et des fonctions support à des niveaux bac/bac pro, BTS, licence ou master. Les candidats avaient jusqu'au 22 avril 2011 pour déposer leur candidature.

13 avril 2011
Promotion de l'apprentissage avec 27 nouveaux contrats en alternance dans le domaine des TIC

Les chantiers de 2011 en matière de TIC

En 2011, les actions soutenues ou pilotées par la Région Réunion sont pensées dans un esprit renouvelé de concertation avec les représentants des professionnels. Parmi celles-ci :

- la mise en place d'un observatoire des TIC à La Réunion,
- l'élaboration d'un programme d'actions de l'Association pour le Développement du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (ADCAM),
- l'organisation d'un évènement unique TIC,
- l'installation de clusters d'entreprises innovantes et d'un pôle de recherche TIC.

« Nous avons souhaité dans le cadre de l'appel à projets 2011, ouvrir notre dispositif d'apprentissage pour permettre à des jeunes de pouvoir s'orienter vers de nouvelles filières qui sont porteuses à La Réunion. Ce partenariat privé/public est l'opportunité pour nous d'accompagner fortement une structure qui aujourd'hui est prête à s'investir dans le champ de l'apprentissage.

Louis Bertrand Grondin,
conseiller régional délégué
à la formation professionnelle

LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL

CONCERTATION PUBLIQUE

PREVUE A L'ART . L300-2 DU CODE DE L'URBANISME

RN 1 SECURISEE DE SAINT DENIS A LA POSSESSION

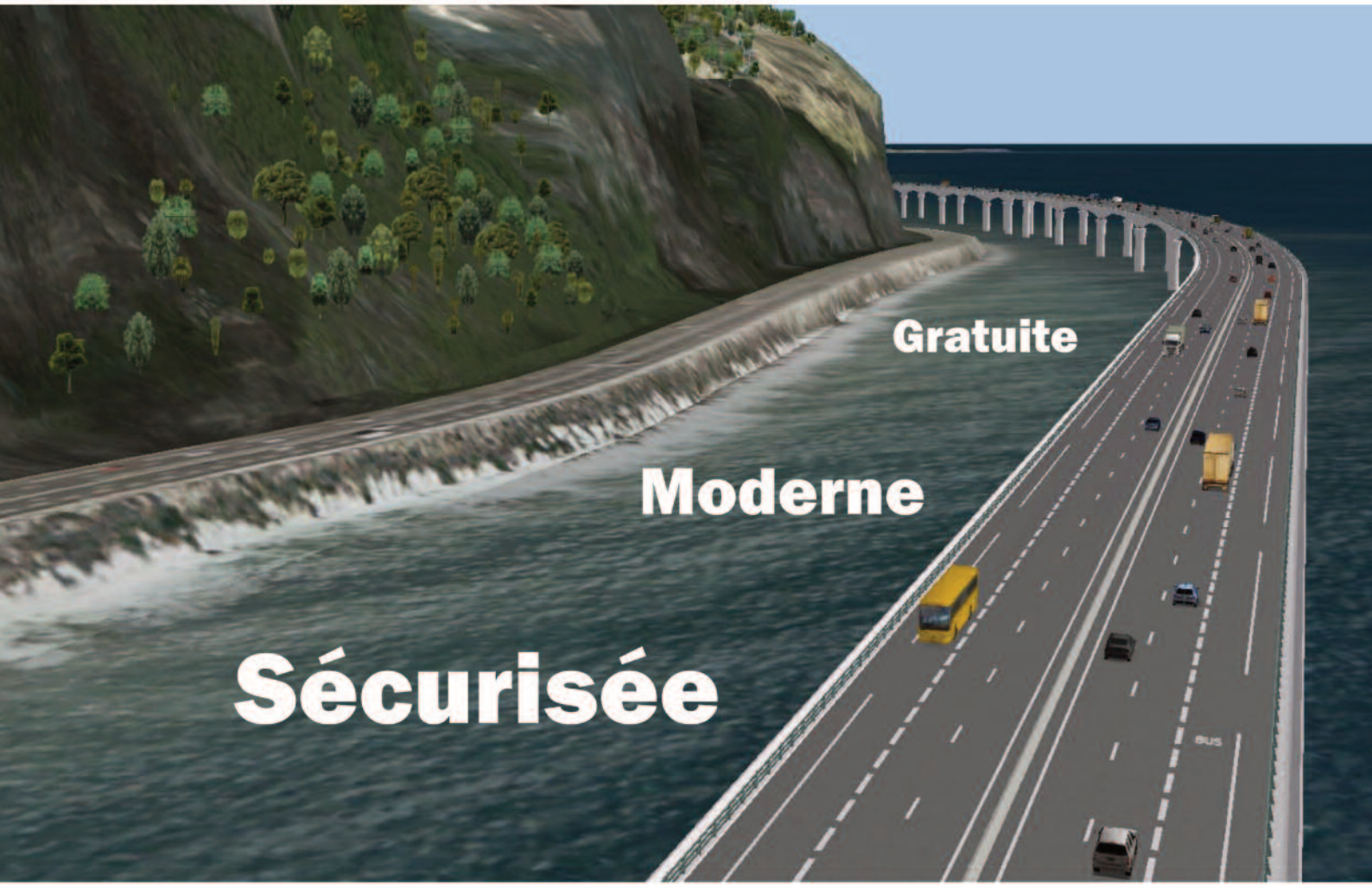

Hôtel de Région
Communes de Saint Denis et de La Possession
Avril - Mai 2011

GRANDS CHANTIERS RÉGIONAUX

La Réunion que nous construisons ensemble

GRANDS CHANTIERS RÉGIONAUX

La Réunion que nous construisons ensemble

DOSSIER

La Réunion que nous construisons ensemble

Dans le cadre des nouveaux Accords de Matignon signés le 14 octobre 2010 entre François Fillon, Premier Ministre et Didier Robert, Président de Région, une enveloppe de 2,2 milliards d'euros a été approuvée pour le financement de trois grands chantiers utiles pour La Réunion : une nouvelle route du Littoral sécurisée, gratuite et modernisée, un Transport Public Réunionnais performant grâce à la mise en œuvre du Trans Éco Express et le développement des plateformes aéroportuaires de Roland Garros et de Pierrefonds. En complément de ces grands chantiers structurants désormais entrés dans une phase opérationnelle, d'autres chantiers routiers ou encore de rénovation des bâtis scolaire et muséal ont également été engagés et programmés… Autant de travaux initiés et suivis par la Région pour répondre aux exigences d'un aménagement équilibré du territoire réunionnais d'une part et pour relancer la commande publique d'autre part.

GRANDS CHANTIERS RÉGIONAUX
La Réunion que nous construisons ensemble

La nouvelle route du Littoral
moderne, gratuite et sécurisée

Depuis le 1er avril, une nouvelle étape de la concertation publique relative à la nouvelle route du Littoral a débuté à l'initiative de la Région, maître d'ouvrage de ce chantier estimé à 1,6 milliard d'euros. Au cours de cette phase, les usagers peuvent consulter le projet et prendre connaissance des solutions techniques envisagées mais également donner leur avis en consignant leurs remarques dans des registres prévus à cet effet et disposés en mairies de Saint-Denis et de La Possession ainsi qu'à l'Hôtel de Région.

La nouvelle route du Littoral

LES DATES CLEFS

24 JUIN 2010 :
L'Assemblée Plénière décide la gratuité de la circulation sur la nouvelle route du Littoral (abandon du système de péage).
Le programme d'opération est modifié par l'intégration d'une emprise destinée aux transports en commun.
Le coût est évalué à 1,6 milliard d'euros.

5 OCTOBRE 2010 :
Une orientation technique est définie pour la poursuite des études.

25 FÉVRIER 2011 :
Une convention de partenariat multipartite est signée entre la Région et la Mairie de Saint-Denis pour le lancement d'études relatives à l'aménagement de l'entrée Ouest de Saint-Denis.
Objectif : fluidifier la circulation.

1ER AVRIL – 31 MAI 2011 :
Phase de concertation publique

AVRIL 2011 :
Engagement de l'appel d'offre pour le choix du maître d'œuvre

SEPTEMBRE 2011 :
Début des études opérationnelles

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2011 :
Lancement de l'enquête publique

JANVIER 2012 :
Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

2013 : Début des travaux

2018 : Livraison de la première tranche

2020 : Livraison de la seconde tranche

Pour une liaison sécurisée entre le Nord et l'Ouest

Soumise à d'importants aléas naturels (chutes de blocs, éboulements, forte houle), l'actuelle route du Littoral ne peut être sécurisée à 100% et doit être remplacée par un nouvel ouvrage hors d'atteinte de ces événements. Financée dans le cadre des nouveaux accords de Matignon signés le 14 octobre 2010, la réalisation d'une nouvelle route du Littoral vise donc à fiabiliser les transports de personnes et de marchandises entre Saint-Denis et La Possession mais aussi à supprimer les contraintes actuelles d'exploitation comme les basculements ou les coupures. D'un point de vue technique, la solution maritime a été retenue avec des ouvrages en mer sous forme de digues et de viaducs qui intègrent une emprise dédiée à un futur transport en commun en site propre (TCSP).

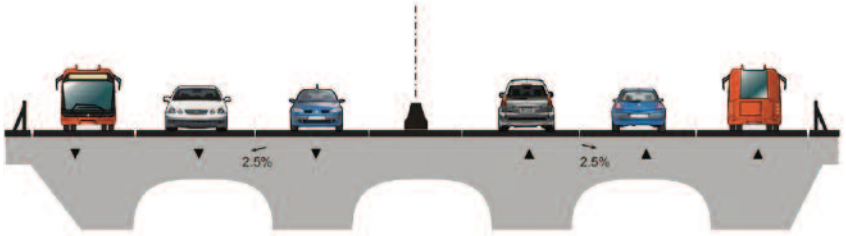

Les Réunionnais sont appelés à donner leur avis sur ce chantier

Engager la concertation publique

La concertation publique en cours, engagée au titre du code de l'urbanisme, sur le projet de nouvelle route du Littoral se poursuivra jusqu'au 31 mai 2011. Lors de cette phase importante qui précède l'approbation définitive du projet, l'objectif est d'associer le public grâce à un rappel du contexte et à la présentation des différentes variantes d'aménagement envisagées. La genèse du projet est ainsi rappelée, des solutions définies par l'État dans le cadre des études préliminaires (solution littorale), par la Région dans le cadre des études d'Avant Projet Sommaire (solution maritime retenue fin 2008 après une première étape de concertation) jusqu'au présent projet, dont le programme a été défini en juin 2010 par la nouvelle mandature (projet mixte route + Transports en Commun).

Les impacts environnementaux sont également précisés. Sur la base de ces informations, le grand public est invité à donner son avis par écrit afin d'amender le projet.

Le dossier de concertation publique est consultable et téléchargeable sur **www.regionreunion.fr**

Après la concertation publique

- Les observations recueillies dans les registres mis à disposition du public, ou parvenues par courrier, seront rassemblées et analysées.
- Le bilan de la concertation sera dressé par le Maître d'Ouvrage. Il sera approuvé préalablement à l'approbation de l'avant-projet sommaire et rendu public.
- Le projet sera ensuite soumis à une phase d'enquête réglementaire en vue de sa déclaration d'utilité publique. Lors de cette phase, le public pourra à nouveau se prononcer sur le projet.

GRANDS CHANTIERS RÉGIONAUX
La Réunion que nous construisons ensemble

Le Trans Éco Express lancé

Le programme Trans Éco Express (TEE) pour le développement d'une véritable politique de Transport Public Réunionnais vise à doter progressivement toute La Réunion d'un réseau de transport à haut niveau de service. Financé à hauteur de 250 millions d'euros dans le cadre des nouveaux Accords de Matignon, ce projet est désormais entré dans sa phase opérationnelle. Les premières études ciblées sur les points de congestion routière sont lancées et de nombreuses interventions conduites par la Région sur les routes nationales intègrent, en études et en travaux, l'aménagement de sites propres pour les transports en commun.

Créer des itinéraires privilégiés

L'un des leviers essentiels sur lequel s'appuie le TEE est incontestablement l'amélioration des conditions de circulation des transports en commun de l'ensemble des Autorités Organisatrices de Transports (AOT). Il s'agit notamment de créer des itinéraires privilégiés (voies réservées, aménagements,…) chaque fois que possible pour apporter des solutions aux congestions routières. À terme, le programme TEE permettra la mise en œuvre d'une armature principale des transports en commun sur toute l'île en utilisant de manière opportune le réseau des routes nationales.

Quelques exemples concrets de travaux en cours ou déjà réalisés en lien avec le TEE

- **NORD :** Raccordement Est du Boulevard Sud avec la réalisation d'un site propre pour le passage d'un transport en commun
- **EST :**
  - RN2 / Échangeur Le Conardel à Saint-Benoît
  - Giratoire d'accès au Pôle sanitaire de l'Est à Saint-Benoît avec emprise pour le passage d'un TCSP
- **SUD :** Reconstruction de l'ouvrage d'art sur la Rivière Saint-Etienne avec la réalisation d'un TCSP

Favoriser la mise en service de “bus propres”

L’autre aspect du TEE porte sur le matériel roulant, l’objectif étant la mise en circulation progressive d’un parc de bus “propres” à l’échelle de l’île pour faire de La Réunion un exemple en matière de développement durable. À court terme, la Région Réunion, par le biais d’un dispositif d’aide à l’acquisition de bus, entend favoriser le renouvellement du parc de matériel roulant avec l’acquisition de bus “propres”, de type électriques ou hybrides. À long terme, l’objectif est d’identifier les filières de propulsion “propres” et d’avenir pour La Réunion (Hydrogènes, Bio Gaz…) et d’analyser les conditions de mise en œuvre de ces filières.

Egis Conseil retenu pour l’assistance à la maîtrise d’ouvrage

Depuis décembre 2010, la société Egis Conseil accompagne la Région Réunion dans la mise en œuvre et le suivi du programme Trans Éco Express. Au cours de ces derniers mois, ses experts ont accompagné les services de la Région dans un travail de recensement des projets de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) existants sur l’île ce qui a donné lieu à la réalisation d’un atlas. Cet atlas a été conçu dans une démarche partenariale et de concertation avec les Autorités Organisatrices de Transport (AOT). Différentes réunions se sont tenues pour aboutir à une vision globale des projets de TCSP à La Réunion.

248 000 € d’études engagées dans le cadre du TEE

Dans le cadre du programme TEE, 248 000 euros ont d’ores et déjà été mobilisés pour des études (faisabilité, avant-projet,…), ciblées sur différents points de congestion routière. Des études, lancées au cours du mois de février 2011, qui visent à favoriser le développement des transports en commun.

SECTION CONCERNÉE	DURÉE DES ÉTUDES	NATURE DE L’ÉTUDE
ENTRÉE OUEST DE ST DENIS : DE LA ROUTE DU LITTORAL JUSQU’À LA GARE ROUTIÈRE DE SAINT-DENIS	3 MOIS	FAISABILITÉ
PONT DE LA RIVIÈRE DES PLUIES ENTRÉE EST DE SAINT-DENIS SUR LE BD SUD	6 MOIS	PHASE 1 : AVANT PROJET SOMMAIRE - PHASE 2 : EXE
ROUTE DES TAMARINS VIADUC DU BERNICA (VOIE LENTE SENS SUD / NORD)	3 MOIS	FAISABILITÉ
PROLONGEMENT DE L’AXE MIXTE À SAINT-PAUL	6 MOIS	PHASE 1 : AVANT PROJET - PHASE 2 : PRO
UTILISATION DES BANDES D’ARRÊT D’URGENCE & ACCOTEMENT DES ROUTES NATIONALES SUR L’ENSEMBLE DU TERRITOIRE	8 MOIS	FAISABILITÉ
CHAUSSÉE ROYALE ET SAVANNA / SABIANI À SAINT-PAUL	3 MOIS	FAISABILITÉ
ACCÈS À LA GARE ROUTIÈRE DE SAINT-PAUL	3 MOIS	FAISABILITÉ

Carte recensant les projets de Transports en Commun en Site Propre (TCSP) des Autorités Organisatrices de Transports (AOT)

Le bâti scolaire et universitaire **en chantiers**

Initié depuis mars 2010, le Plan de Relance de l'Activité Économique se décline en de nombreuses mesures visant à stimuler la commande publique. Dans cette perspective, de nombreux chantiers régionaux sont programmés pour rénover le bâti scolaire et universitaire, soit par le biais d'opérations de maintenance et de réhabilitation, soit par la construction d'équipements d'envergure.

Coup de pouce aux internats : début des travaux au Lycée Vue Belle

Pour une plus grande égalité des chances, la Région œuvre à l'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement des élèves internes, lycéens et étudiants de BTS et CPGE essentiellement, éloignés de leurs familles pendant la période scolaire.

Pour favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de ces jeunes Réunionnais, les **19 internats de l'île font l'objet d'un programme de réhabilitation** mené en concertation avec les lycées concernés et les services académiques : câblage, renouvellement des mobiliers et équipements collectifs,...

Depuis mars 2011, des travaux de mise en sécurité et de réhabilitation de l'internat du Lycée de Vue Belle (Saint-Paul) ont démarré pour un montant de travaux d'1 million d'euros. Deux phases sont prévues : la première permettra d'accueillir 116 internes à la rentrée d'août 2011 et la seconde portera à terme à 178 places la capacité d'accueil de cet internat.

Améliorer les conditions d'accueil des élèves et des apprentis

Dans les lycées Rontaunay (Saint-Denis) 1 et Roland Garros (Le Tampon), les travaux de réhabilitation se poursuivent pour un coût total de plus de 24,5 millions d'euros. Le lycée d'enseignement professionnel agricole et horticole (Saint-Joseph) est lui aussi concerné par une seconde phase de travaux. Au programme : la réhabilitation et la construction d'une douzaine de bâtiments dont le pôle agroalimentaire ainsi que les sections horticultures et agroéquipement. La Région consacre une enveloppe globale de plus de 11 millions d'euros à ces travaux de rénovation. En matière d'apprentissage, un chantier de plus de 40 millions d'euros est en cours pour la réhabilitation de trois centres de formation : le CFA de Saint-André, l'AFPAR de Saint-Pierre et celui de la Jamaïque. Parallèlement, d'autres opérations seront mises en chantier au cours du second semestre 2011 à savoir la réhabilitation des lycées de La Renaissance (Saint-Paul), Leconte de Lisle (Saint-Denis), Paul Langevin (Saint-Joseph) et Roches Maigres (Saint-Louis).

1

De nouveaux équipements pour l'enseignement supérieur et la recherche

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, trois chantiers sont actuellement en cours. Les travaux d'implantation d'une station d'observation de l'atmosphère au Maïdo entrent dans leur phase finale (livraison prévue en 2011). Cette opération financée par l'Europe et la Région s'élève à 9 millions d'euros et vise à équiper La Réunion d'une station de référence pour les latitudes tropicales de l'hémisphère Sud dans le cadre de l'analyse du changement climatique. Dans le même temps, deux autres chantiers d'envergure sont lancés (premier trimestre 2011) : celui de la station de réception et de traitement d'images satellite à Saint-Pierre 2 et celui de la résidence internationale sur le campus du Tampon 3. Pour le premier, une enveloppe de l'Europe, l'État, la Région et la Commune de Saint-Pierre de plus de 9 millions d'euros a été votée et l'ouvrage sera réceptionné avant la fin 2011. Pour le deuxième chantier soutenu financièrement par l'État, la Région et la Commune du Tampon à hauteur de près de 5 millions d'euros, la fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2012.

Un nouveau lycée pour Saint-Denis

Les élus régionaux ont approuvé la construction d'un nouveau lycée pour la micro-région Nord afin de répondre aux besoins liés à l'accroissement de la population et afin d'équilibrer les effectifs des classes des établissements de l'Est de la commune de Saint-Denis. **Ce lycée polyvalent aura une capacité de 1 300 places dont 300 pour la voie professionnelle.** L'établissement sera doté d'un internat et le recrutement sera à l'échelle académique voire élargi à la zone océan Indien. Tourné vers les nouvelles technologies et la communication audiovisuelle, il proposera :

- des formations allant du CAP au BTS dans le domaine de l'audiovisuel et de l'informatique,
- des sections de formation générale classique de la seconde à la terminale,
- des formations technologiques spécialisées en génie civil électronique et informatique.

L'étape d'études est d'ores et déjà lancée et les travaux de l'établissement débuteront courant 2012-2013.

2

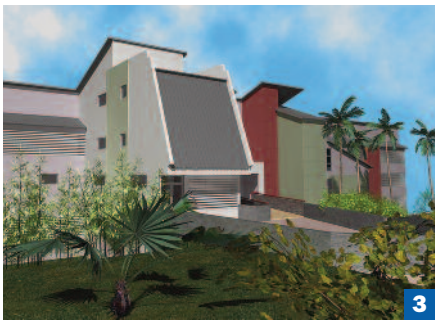
3

GRANDS CHANTIERS RÉGIONAUX
La Réunion que nous construisons ensemble

Des aéroports en plein essor

Véritables outils stratégiques pour le développement de l'île et pour la continuité territoriale, les deux aéroports réunionnais vont voir, au cours des prochaines années, leurs infrastructures se moderniser pour s'adapter aux besoins du trafic aérien. Une enveloppe de 350 millions d'euros a été inscrite dans le cadre des nouveaux Accords de Matignon du 14 octobre 2010 pour soutenir le développement des plateformes aéroportuaires de l'île.

Les nouveaux Accords de Matignon

EN BREF

→ **200 MILLIONS D'EUROS POUR L'AÉROPORT ROLAND GARROS POUR :**

- faire face à l'afflux de passagers consécutif à l'accueil de l'A380
- augmenter la capacité d'accueil et de traitement de l'aérogare
- sécuriser les infrastructures en conformité avec les certifications mondiales obligatoires

→ **150 MILLIONS D'EUROS POUR L'AÉROPORT DE PIERREFONDS POUR :**

- améliorer l'accueil des passagers
- rénover et adapter les surfaces de l'aérogare

2 millions d'euros pour des travaux à Pierrefonds

Le 21 décembre 2010, les conseillers régionaux réunis en Commission Permanente ont accordé une subvention de 2 millions d'euros au syndicat mixte de Pierrefonds pour la réalisation de travaux urgents de modernisation de l'aéroport. Ces travaux démarreront au second semestre 2011 et s'étaleront sur une année. Ils prévoient l'extension de l'aérogare ainsi que l'augmentation de la capacité des parkings. Au programme : l'aménagement d'une nouvelle salle de livraison des bagages avec un linéaire de tapis bagages augmenté, l'extension de la salle d'embarquement, la création de deux banques d'enregistrement supplémentaires,…

La Société Aéroportuaire en création

Conformément aux nouveaux Accords de Matignon, une Société Aéroportuaire, qui a pour mission la définition d'une stratégie globale de développement et de complémentarité des infrastructures aéroportuaires est en cours de création. Lors de l'Assemblée plénière du 4 novembre 2010, les élus régionaux ont approuvé le principe de participation de la Région au capital de cette société qui sera ouvert aux collectivités territoriales intéressées. Souhaitant intervenir à un niveau significatif, la Région Réunion, entend ainsi s'investir pleinement dans la gouvernance des plateformes aéroportuaires, aux côtés de l'État et de la CCIR. Dans cette perspective, l'Assemblée du 28 avril dernier a approuvé la participation de la Région au capital de la Société Aéroportuaire à hauteur de 10%.

Moderniser **Stella Matutina**

> *« Ce musée doit devenir une structure vivante équipée de technologies modernes pour répondre à des objectifs scientifiques, pédagogiques, ludiques et touristiques.*
>
> **Jean-François Sita,**
> 7ème vice-président délégué à la culture

Lancé le 7 septembre 2010 , le Plan de Rénovation et de Valorisation des Equipements Culturels s'appuie naturellement sur la modernisation des musées de la Maison du Volcan et de Stella Matutina. L'objectif : renforcer l'attractivité de ces musées. Le 29 mars dernier, le "futur" musée de Stella Matutina a été présenté aux conseillers régionaux (plans, esquisses...). 46 millions d'euros seront consacrés à ce projet culturel et patrimonial.

Les principaux points de la réhabilitation

Ouvert en 1991 sur le site d'une ancienne usine sucrière dont l'activité a débuté en 1855, le musée Stella Matutina fait actuellement l'objet d'un nécessaire et important projet de réhabilitation.

→ **Une muséographie et une scénographie rénovées**

Il s'agit de montrer l'évolution de la société réunionnaise, sur les plans économique, culturel et social, à travers l'histoire de la canne à sucre grâce à :
- une meilleure lisibilité des panneaux qui seront simplifiés
- une meilleure valorisation des collections notamment avec l'amélioration du centre de documentation
- une meilleure interactivité avec la création d'une salle de cinéma 4D
- la création d'un musée des saveurs
- la réalisation d'une salle de conférence de 450 places

→ **Les accès améliorés**
- Accessibilité totale pour les personnes à mobilité réduite
- Amélioration du stationnement et intégration de places dédiées aux autocars

→ **Les espaces extérieurs et bâtiments connexes repensés**
- Création d'une plateforme événementielle pour l'organisation de spectacles, de concerts,..
- Création d'un lieu d'exposition artisanale
- Création d'un restaurant gastronomique dans la villa Bédier
- Amélioration du jardin

Les différentes étapes du projet

→ **18 JUIN 2010 :** avis d'appel public à la concurrence pour la maîtrise d'œuvre
→ **25 OCTOBRE 2010 :** remise des offres finalisées par chacune des 3 équipes pour la maîtrise d'œuvre
→ **23 NOVEMBRE 2010 :** accord cadre attribué pour la maîtrise d'œuvre au groupement L'atelier architecte / IOSIS OI / AR&C/ Changement à Vue / 8'18"/ Agence Follea Gauthier / Larouche Joubert / Laurent Laidet
→ **JANVIER – FÉVRIER 2011 :** mission de diagnostic
→ **29 MARS 2011 :** approbation des études de diagnostic et des intentions architecturales par les élus régionaux
→ **MAI 2011 :** lancement de l'appel d'offres pour les travaux
→ **2ND SEMESTRE 2011 :** lancement des travaux
→ **FIN 2012 :** livraison

GRANDS CHANTIERS RÉGIONAUX
La Réunion que nous construisons ensemble

D'importants chantiers routiers sur toute l'île

132,4 millions d'euros, c'est le montant de l'enveloppe régionale consacrée à l'amélioration du réseau routier pour 2011. Poursuite des travaux d'envergure comme la reconstruction du Pont de la Rivière Saint-Etienne et la déviation de Saint-Joseph ou encore réalisation de travaux et lancement d'études sur les routes nationales... Autant de chantiers pilotés par la Région qui participent au maintien de l'activité économique. D'autre part, le développement des modes de déplacements doux avec la Voie Vélo Régionale se concrétise sur toute l'île.

Les 5 premiers tronçons de la VVR

- **RN2 – Sainte-Marie/Sainte-Suzanne :** aménagement d'un site propre vélo le long de la 2X2 voies
- **RN2002 – Radier Sainte-Suzanne/centre commercial Quartier Français :** aménagement de bandes cyclables bilatérales le long de la 2 voies
- **RN2 – Ravine Ango/Basse-Vallée à Saint-Philippe :** aménagement de bandes cyclables bilatérales le long de la 2 voies
- **RN1 – Saint-Paul/Savanna :** aménagement d'une continuité cyclable à la piste réalisée dans le cadre de la route des Tamarins
- **RN1C – Le Gol/Pont Mathurin :** aménagement d'une continuité cyclable au site propre vélo de l'Etang-Salé

Développer les aménagements cyclables

Entérinée par la Commission Permanente du 21 décembre 2010, la Voie Vélo Régionale (VVR) a pour objectif de compléter les bandes et pistes cyclables existantes en aménageant partout sur l'île des espaces réservés au vélo. Dans cette perspective de développement des modes de déplacements doux, 22 sections ont été identifiées. Pour l'année 2011, 5 tronçons de voirie ont été priorisés pour le lancement des études et représentent un investissement de la collectivité régionale de 12 millions d'euros. Par ailleurs, d'autres tronçons de bandes cyclables ont été mis en travaux dans le cadre de chantiers plus globaux en renforcement de chaussées comme par exemple sur la RN1A (Routes des Plages) au niveau de la Souris Chaude, de Trou d'Eau /Ravine Trois Bassins, de l'Ermitage et de la Veuve/Ravine des Avirons.

132,4 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX ROUTIERS PRÉVUS POUR 2011

Des chantiers aux procédures bien engagées

- RN5 / Sécurisation de la Route de Cilaos : Avant-projet sommaire réalisé
- Liaison Hôpital-Balance : Finalisation de l'avant-projet sommaire
- Ouvrage d'art de la Ravine des Orangers : Approbation de l'avant-projet sommaire

Quelques exemples de chantiers en phase d'études

SUD

- Liaison col de Bellevue/Saint-Pierre et future déviation du Tampon
- Ouvrage d'art sur la Ravine du Gol

OUEST

- Confortement ou suppression du Pont de la Rivière des Galets
- Système d'échange sur les communes du Port et de La Possession
- Troisième voie entre les échangeurs de Savanna et Cambaie
- Suppression du créneau de dépassement à la Pointe des Châteaux, à Trois Bassins, à Saint-Gilles et à la Pointe au Sel

EST

- Déviation de Saint-Benoît
- RN2 / Échangeur de Paniandy

Quelques exemples de travaux routiers en cours

SUD

- RN5 / Gros Morne de Gueule Rouge (Cilaos) : **420 000 €**

OUEST

- RN1 / Renforcement de chaussée à l'Ermitage, Trou d'Eau, Souris Chaude (Saint-Paul) : **1,9 M€**
- RN1 / Renforcement de chaussée de La Veuve à la Ravine des Avirons (Saint-Leu) : **2,3 M€**

EST

- RN2 / Confortement de la chaussée au Rempart de Bois Blanc (Sainte-Rose) : **750 000 €**
- RN2 / Complément d'échangeur Leconardel (Saint-Benoît) : **830 000 €**
- RN2 / Création d'un carrefour giratoire d'accès au pôle sanitaire Est : **650 000 €**

NORD

- Travaux de remplacement des filets sur la route du Littoral : **600 000 €**

Deux chantiers phares dans le Sud

LA RECONSTRUCTION DU PONT DE LA RIVIÈRE SAINT-ÉTIENNE

Descriptif : Construction d'un nouvel ouvrage franchissant la rivière Saint-Étienne à l'aval du pont existant, portant 2x2 voies de circulation. Deux ouvrages secondaires complètent le projet : un ouvrage sous la RN1 en rive droite anticipant le tracé de la future RN5, un ouvrage sous la RN1 en rive gauche réservé au TCSP.

Début des travaux : mars 2009

Mise en service : 1er trimestre 2013

Caractéristiques de l'ouvrage : pont "mixte" à bi-poutres métalliques portant une dalle en béton armé d'une longueur de 964,5 m

Montant des travaux : 101 M€ TTC

LA DÉVIATION DE SAINT-JOSEPH

Descriptif : Déviation par les Hauts de la ville de Saint-Joseph par une "contournante" commençant à l'Ouest à Manapany et se terminant à l'Est à Bois-Noirs

Début des travaux : août 2009

Fin des travaux : 1er trimestre 2015

Caractéristiques de l'ouvrage : chaussée bi-directionnelle 2x1 voies de 5,4 kms, complétée par une voie lente dans les rampes supérieures à 7% et qui comporte 9 carrefours giratoires, 16 ouvrages d'art franchissant des ravines ou rétablissant des voieries existantes

Montant des travaux : 107 M€ TTC

2011, année des communes

UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ, DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ POUR TOUS LES RÉUNIONNAIS

Construire

ROUTES

Aménager

Equilibrer

SPORTSCULTURE

Rénover

ECOLES

Sécuriser

La Région consacre

300 millions d'euros

POUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DES 24 COMMUNES

Les Avirons - Bras-Panon - Cilaos - l'Entre-Deux - l'Étang-Salé - Petite-Ile - La-Plaine-des-Palmistes
Le Port - La Possession - Saint-André - Saint-Benoît - Saint-Denis - Sainte-Marie - Sainte-Rose
Sainte-Suzanne - Saint-Joseph - Saint-Leu - Saint-Louis - Saint-Paul - Saint-Philippe - Saint-Pierre
Salazie - Le Tampon - Trois-Bassins

REGION REUNION

www.regionreunion.com

PLAN RÉGIONAL D'AIDES AUX COMMUNES

Visite à Bras-Panon

Le 27 janvier dernier, le Président de Région, Didier Robert s'est rendu à Bras-Panon pour une présentation des projets de développement de la commune. Cette première visite de l'année donne le coup d'envoi de "2011, année des communes" qui place la proximité au cœur du projet régional. L'objectif : être à l'écoute des besoins des communes en termes d'équipements culturels, sportifs, scolaires ou patrimoniaux et assurer un véritable équilibre en matière d'aménagement du territoire.

Pour un développement équilibré de la micro-région Est

Accueillie par Daniel Gonthier, le Maire de la ville, la délégation conduite par Didier Robert a assisté à une présentation de la commune de Bras-Panon avant de se rendre sur les berges de la Rivière du Mât concernées par un projet d'aménagement visant le développement d'activités liées aux loisirs et au tourisme. À noter que ce projet à hauteur de 5,7 millions d'euros a fait l'objet d'une candidature dans le cadre de l'appel à projets régional relatif aux "aménagements touristiques". La visite s'est poursuivie par le site de l'école Ma Pensée qui nécessite, en raison de l'évolution démographique importante du quartier, la construction de 5 salles de classe supplémentaires et d'une cuisine centrale. Le projet d'extension a depuis fait l'objet d'un financement régional à hauteur de plus de 871 000 € dans le cadre du Plan Régional d'Aides aux communes le 8 mars dernier. Autre temps fort de cette visite à Bras Panon : l'arrêt au complexe sportif Paul Moreau sur lequel la commune envisage d'implanter une salle d'arts martiaux associée à une salle de danse et pour laquelle elle a sollicité la participation financière de la Région. Le passage par la zone industrielle agroalimentaire de Bras-Panon a constitué un autre focus de cette journée avec la visite d'un abattoir de lapins, exemplaire en matière de regroupement de filière et de réussite économique dans l'Est.

> *« Nous avons choisi de faire de 2011 l'année des communes pour témoigner de la détermination de notre équipe à s'impliquer pleinement aux côtés des communes. Dans le cadre d'une action de proximité et d'équilibre du territoire, nous entendons répondre aux attentes de tous les Réunionnais sur des sujets aussi importants que les écoles primaires, le sport ou la culture.*
>
> **Didier Robert,**
> Président de la Région Réunion

Une première programmation pour 2011

→ **8,4 MILLIONS D'EUROS,**
c'est le montant voté en Commission Permanente le 8 mars 2011 dans le cadre du Plan Régional d'Aides aux communes

→ **16 PROJETS FINANCÉS**
pour **9** communes et **1** intercommunalité dont :
- **4** projets d'équipements sportifs
- **12** projets concernant des écoles

Le Plan Régional d'Aides aux communes en chiffres

→ Plus de **50 millions** d'euros engagés en 2010 pour le financement de plus d'une centaine de projets communaux et intercommunaux

→ **80 millions** d'euros mobilisés pour les chantiers de l'année 2011

→ **300 millions** d'euros consacrés aux 24 communes pour la construction ou la rénovation d'équipements de proximité pour la période 2010-2014

L'aquaculture à l'honneur

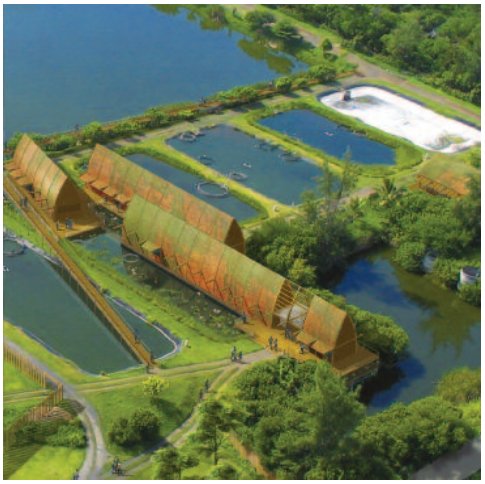

Le Président de Région, Didier Robert, était dans les locaux du centre régional d'application aquacole en compagnie d'autres élus régionaux le 13 janvier dernier. L'occasion pour l'Association Réunionnaise pour le Développement de l'Aquaculture (ARDA) qui gère cette structure de faire le point sur ses projets en cours parmi lesquels le Centre des Eaux Douces ou encore le Pôle Régional Mer.

> *Je me réjouis que la Région Réunion ait décidé d'accompagner des initiatives structurantes en matière d'aquaculture à La Réunion. Cela favorisera le développement de la recherche dans ce domaine et contribuera à notre rayonnement.*
>
> **Eric Ferrère,** président de l'ARDA

Valoriser l'aquaculture

Unique centre de ressources technologiques répertorié en France, l'ARDA est accompagnée financièrement depuis sa création par l'Europe et la Région Réunion. Développement de productions en eaux douces de truites, carpes et tilapias ou encore sensibilisation et découverte des écosystèmes à destination des scolaires sont autant d'actions développées par l'association. Un savoir-faire indéniable sur la thématique de l'eau que l'ARDA souhaite désormais valoriser avec la construction d'un Centre des Eaux Douces, une structure muséale dont le coût avoisine les 6,8 millions d'euros. Conçu comme un espace de sensibilisation privilégié et un lieu de découverte à la fois ludique et pédagogique sur l'eau et les problématiques environnementales qui y sont liées, ce centre a également vocation à valoriser le potentiel touristique du Sud de l'île. Financé par l'Europe, l'État et la Région Réunion, ce centre de la culture scientifique et technique sur le thème de l'eau verra le jour en 2013-2014.

> *Il est important de valoriser la filière aquacole à travers le soutien à des projets tels que le Centre des Eaux Douces ou encore le Pôle Régional Mer.*
>
> **Viviane Malet,** conseillère régionale déléguée à l'aquaculture

Fédérer les acteurs de la recherche

Autre projet structurant en matière d'aquaculture : la constitution d'un Pôle Régional Mer dont le but est de regrouper les acteurs scientifiques et techniques intervenant dans le domaine marin. Associant l'IFREMER*, l'IRD*, l'université, l'ARDA*, l'ARVAM* et le BRGM*, ce Pôle Régional Mer permettra ainsi de fédérer ces centres de recherche autour de programmes communs mais aussi de mieux répondre aux attentes d'innovation et d'appui au développement durable du secteur de la pêche. La mise en place de cette structure fédérative dédiée à la recherche en sciences marines nécessite un engagement financier à hauteur de 6,5 millions d'euros qui sera partiellement pris en charge par la Région Réunion.

*IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer - * IRD : Institut de Recherche pour le Développement
*ARDA : Association Réunionnaise pour le Développement de l'Aquaculture - *ARVAM : Agence pour la Recherche et la Valorisation Marines
*BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Culture et sport...
deux axes d'épanouissement et de fierté

Démocratiser les pratiques culturelles et sportives constitue l'un des fers de lance de la politique régionale en matière d'égalité des chances. Cela se traduit par l'accompagnement des acteurs de terrain (associations, ligues, comités...) mais aussi par des événements grand public tels que l'exposition gratuite "L'art du trait" à la Villa de la Région ou encore par le soutien à l'excellence sportive.

Jean-François Sita, 7ème vice-président de la Région délégué à la culture aux côtés de Zhang Guobin, Consul général de Chine à La Réunion

> *« Je souhaite rendre la culture accessible à tous. Je ne veux plus qu'elle soit réservée à une élite et axée sur une pensée unique. Je la veux ouverte à toutes les familles réunionnaises, aux artistes, aux associations et ouverte sur le monde.*
>
> **Jean-François Sita,** 7ème vice-président délégué à la culture

Une exposition dédiée aux Arts chinois

Le "Jie zi yuan Hua zhuan", traité fondamental de l'histoire de la peinture chinoise était à l'affiche du 8 février au 13 mars 2011 à la Villa de la Région. Une manière de valoriser le patrimoine culturel riche et métissé de La Réunion auquel la communauté chinoise apporte une large contribution depuis de nombreuses générations. Constituée d'œuvres issues du Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien (MADOI) et de collections privées, cette exposition gratuite a été mise en place en partenariat avec les associations chinoises de l'île. Dans la continuité des festivités du Nouvel An chinois, le but était de faire découvrir au public la calligraphie et la peinture au lavis, deux formes artistiques majeures dans la civilisation chinoise. À travers cette exposition, le spectateur a pu admirer le savoir-faire ancestral véhiculé par ces formes d'expression artistiques et sa traduction dans différentes matières, à la fois avec une grande liberté mais dans le respect de la formulation des anciens.

Marie-Andrée Lacroix-faveur, conseillère régionale déléguée au sport entourée des champions de karaté

Quatre champions accompagnés vers la victoire

Dans le domaine sportif, Lucie Ignace, William Andoche, Emilie Brisson et Léa Soullière ont brillamment porté les couleurs de La Réunion lors des championnats nationaux et internationaux de bodykaraté. Grâce au concours de la Région, les sportifs réunionnais ont pu prendre part à ces compétitions de haut niveau en ramenant deux médailles d'or en individuel et en équipe et une autre médaille de bronze en individuel. Pour Marie-Andrée Lacroix-Faveur, conseillère régionale déléguée au sport, "*ces sportifs confirment ainsi, s'il était encore besoin de le faire, le potentiel et le niveau d'excellence des filières sportives locales.*"

La Région partenaire de la **semaine de l'industrie**

La première édition de la "Semaine de l'industrie" s'est tenue du 4 au 10 avril 2011 afin de valoriser l'image de l'industrie auprès du grand public et des jeunes. De nombreuses actions se sont déroulées sur le territoire réunionnais. Parmi les temps forts de cette semaine, la journée organisée par la Région Réunion avec l'ouverture d'un guichet d'information à destination des chefs d'entreprises.

La politique régionale en faveur de l'économie

LES OBJECTIFS :

- maintenir les efforts de la collectivité dans le **domaine touristique**, principal secteur générateur d'emplois dans les années qui viennent et dans les filières prioritaires que sont les **TIC**, l'**agro-nutrition**, les **énergies nouvelles**, la **pêche** et l'**aquaculture**
- accompagner financièrement et efficacement des projets économiques comportant un volet social et environnemental de qualité
- soutenir la création dans notre île de pôles d'excellence en ayant le souci d'associer les acteurs économiques à ceux de la recherche
- favoriser un aménagement équilibré du territoire

> *« Cette semaine de l'industrie est l'occasion de présenter aux porteurs de projets les différents dispositifs mis en place en 2010 et 2011 par la Région pour soutenir le dynamisme économique.*
>
> **Frédéric Cadet,** 5ème vice-président délégué aux relations internationales, à la coopération, à l'innovation et à la recherche

S'informer sur les dispositifs d'aides

Le 8 avril dernier, un espace dédié aux porteurs de projets a été aménagé à l'Hôtel de Région dans le cadre de la semaine nationale de l'industrie. L'objectif : informer les chefs d'entreprises sur les dispositifs d'aides qui leur sont destinés grâce à un accueil personnalisé. Organisé sous forme d'ateliers thématiques, ce guichet ouvert a rassemblé les services instructeurs de la direction des affaires économiques de la Région ainsi que ceux de l'État, de l'AFD ou encore de la Société Capital Risque. Au total, plus d'une trentaine de chefs d'entreprises se sont succédés de 9h à 18h autour des cinq pôles majeurs qui avaient été identifiés : l'octroi de mer, les TIC, le soutien aux investissements des entreprises et à l'emploi, la pêche et l'import/export.

> *« Cette opération m'a permis d'obtenir de nombreux contacts et de prendre connaissance des différents dispositifs d'accompagnement proposés par la Région.*
>
> **Un porteur de projet**

Mieux accompagner les chefs d'entreprises

Acteur majeur dans le domaine économique, la Région accompagne la vie de l'entreprise, de sa création à son développement voire sa reprise. Depuis mars 2010, une refonte totale des aides régionales a été amorçée afin de mieux répondre aux besoins des chefs d'entreprises et restaurer ainsi un climat de confiance propice à l'investissement et à l'embauche. Ingénierie financière pour accéder à des fonds de prêt ou à du capital, foncier économique pour l'implantation des entreprises, aide à l'investissement ou à l'emploi ou encore aide à l'export sont autant de domaines d'intervention de la Région.

La Région aux côtés **des professionnels**

Afin de soutenir les professionnels, au regard du contexte économique difficile, le Président de la Région, Didier Robert a tenu, le 31 mars dernier, à faire des propositions concrètes pour pallier la hausse du prix des carburants. Une série de mesures visant, en effet, à réduire l'impact direct de cette flambée des prix du gasoil sur l'activité économique et sur celle des transporteurs en particulier. Deux autres réunions de concertation avec les professionnels ont permis de compléter ces propositions de la Région.

> *« Nous sommes dans une crise très dure. Le gasoil était à 1,09 euros en décembre. Il est maintenant à 1,25 euros en avril. Il faut trouver immédiatement des solutions. Nous avons ouvert les discussions avec l'ensemble du monde des transports et du BTP. Nous devons définir des solutions pérennes pour permettre aux entreprises de faire face à cette crise.*
>
> **David Lorion,** 3ème vice-président délégué au développement économique

5 avril 2011 - David Lorion reçoit une délégation

La mise en place d'une filière GPL (Gaz de Pétrole Liquifié)

Le 5 avril dernier, une délégation composée de transporteurs et de terrassiers a été reçue à la Région par David Lorion, vice-président en charge du développement économique en présence de représentants de l'État et de la SRPP. L'une des propositions faite est celle de l'importation de GPL, un carburant beaucoup moins cher que le gasoil et déjà utilisé par les professionnels dans d'autres régions de métropole. En soutenant cette proposition, la Région s'engage à ouvrir une nouvelle piste réaliste pour un carburant moins cher et plus écologique avec la possibilité de réaliser les premières installations GPL avant la fin de l'année.

Un fonds de compensation pour les carburants

Première proposition : celle de la création d'un fonds de compensation qui bénéficierait aux professionnels pour leur permettre de faire face à l'envolée du prix du gasoil. La Région, pour sa part, s'est d'ores et déjà engagée à alimenter ce fonds à hauteur de 2 millions d'euros ce qui correspond au double du surplus d'octroi de mer sur le gasoil généré par la hausse des prix. La Région s'inscrit ainsi dans une démarche de soutien de l'activité économique dans une période de crise qui exige davantage de solidarité.

Les autres propositions

Lors d'une seconde réunion qui s'est tenue en préfecture le 13 avril dernier, la Région représentée par son 1er vice-président, Jean-Louis Lagourgue, a complété ses propositions en direction des professionnels avec :

- le remboursement partiel de la Taxe Spéciale Consommation Carburants (TSCC) d'un montant forfaitaire de 3,60 cts/litre (prix forfaitaire pour 22 régions françaises)
- la mise en place par l'État de la surcharge carburant sur les factures des transporteurs et des professionnels

Une réponse au **décrochage scolaire**

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur d'une plus grande égalité des chances, la Région Réunion est partie prenante du dispositif novateur baptisé "les Cadets du RSMA". Ce projet partenarial associant l'État, le RSMA de La Réunion, l'Académie et la Région a pour objectif de proposer à 15 jeunes sortis du système scolaire de s'inscrire dans un parcours de formation qualifiant.

Une initiative nouvelle : les cadets du RSMA

D'une durée totale de 817 heures réparties sur 2 ans, la formation proposée dans le cadre du dispositif "Cadets du RSMA" se décline en deux volets. En effet, au cours de la première année, les 15 jeunes vont suivre un cursus dispensé par le RSMA-R qui sera sanctionné par l'attribution d'un certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI). La seconde année de formation est quant à elle prise en charge par l'AFPAR grâce au soutien financier de la Région et proposera un choix de trois certificats spécialisés en cuisine : "Préparer, cuire et dresser des hors-d'œuvre et des entrées chaudes", "Réaliser une production culinaire de masse en intégrant les techniques de la liaison froide" et "Préparer et cuire des mets au grill et à la rôtisserie". À l'issue de leur formation, les jeunes valideront leur titre professionnel et pourront poursuivre dans une filière qualifiante ou s'orienter vers un emploi.

Les étapes du projet "Cadets du RSMA"

- **JANVIER / FÉVRIER 2011 :** Première phase de repérage du public effectué par la Mission Générale d'Insertion (MGI) du Rectorat
- **MARS 2011 :** Deuxième phase de recrutement effectué par le RSMA-R
- **29 MARS 2011 :** Les élus de la Commission Permanente de la Région votent en faveur du dispositif "les cadets du RSMA"
- **30 MARS 2011 :** L'État, l'Académie, la Région Réunion et le RSMA signent la convention de mise en œuvre du dispositif
- **AVRIL - MAI 2011 :** Accompagnement social par la MGI
- **3 MAI 2011 :** Incorporation des 15 jeunes cadets sélectionnés au RSMA-R

Les autres dispositifs régionaux

Autre action concrète de l'État et de la Région inscrite au titre de l'égalité des chances et de la lutte contre le décrochage scolaire : l'ouverture de l'école de la 2ème chance en décembre 2010 en partenariat avec la CCIR dans le Nord et dans le Sud. Cette école permettra aux 30 premiers stagiaires âgés de 16 à 25 ans de bénéficier d'une approche pédagogique personnalisée respectueuse du rythme d'acquisition des connaissances de chacun. Avant la fin 2011, la collectivité régionale prévoit l'installation de ce dispositif territorialisé également dans l'Est et l'Ouest.

> ***"C'est sans hésiter que la Région Réunion s'est engagée pleinement dans le projet des Cadets du RSMA. Nous espérons ainsi que l'année prochaine, le dispositif prendra de l'ampleur et permettra surtout à d'autres jeunes en échec scolaire de se réinsérer.***
>
> **Valérie Bénard,** 6ème vice-présidente du Conseil régional déléguée à la lutte contre l'illettrisme

Préparer une mobilité réussie **vers le Québec**

Ils sont plus d'une centaine à franchir le pas dans quelques mois pour aller étudier au Québec. Un public composé de lycéens, d'étudiants en reconversion ou de demandeurs d'emplois de moins de 30 ans qui a décidé de faire le grand saut vers le Canada. Avant leur départ, une séance d'information s'est tenue à la Région le 2 avril dernier.

Une rencontre entre les 106 candidats à la mobilité

Dans le prolongement de ces ateliers, une rencontre a eu lieu à l'Hôtel de Région le 2 avril dernier. Organisée par Yolaine Costes, 8ème vice-présidente en charge de la mobilité, cette réunion a permis aux 106 jeunes Réunionnais qui partent au Québec en août prochain de faire connaissance et de prendre les derniers renseignements sur la vie canadienne. Comment ouvrir un compte en banque ? Comment obtenir une carte Soleil, l'équivalent de la carte Vitale pour les dépenses de santé ? Puis-je conduire avec mon permis français au Québec ? De quel budget mensuel vais-je avoir besoin ? Autant de questions pratiques pour lesquelles les jeunes ont reçu des réponses précises lors de cette réunion d'information.

> *« Je pars avec ma femme et mes enfants m'installer au Québec où je vais suivre un cursus d'éducateur spécialisé. C'est l'occasion pour moi qui n'ai jamais quitté La Réunion d'aller vers de nouveaux horizons et de découvrir une culture différente.*
>
> **Alexandre Michel,** 23 ans, demandeur d'emploi

Un accompagnement pour les démarches administratives

Ces jeunes dont le projet de mobilité a été accepté bénéficient d'un accompagnement de la Région. En effet, au cours du mois de mars 2011, Sandrine Péria-Simbin, chargée de mission à la mobilité au Québec, a eu l'occasion d'organiser aux quatre coins de l'île des ateliers d'échanges et d'informations par petits groupes de 20 personnes. Le but : faire le point avec les jeunes Réunionnais en partance sur les documents à remplir et pièces administratives à fournir pour être autorisé à aller étudier au Québec. Deux documents sont en effet essentiels pour une immigration réussie au Québec : le Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) et le permis d'études, en plus d'un passeport valide pendant la durée des études.

La mobilité vers le Québec en chiffres

- **700 euros/mois**, c'est le montant de l'allocation versée pendant 3 ans par la Région
- **800 euros,** c'est le montant de la prime d'installation versée par LADOM
- **394,** c'est le nombre d'étudiants actuellement inscrits dans les cegep québécois
- **2,5 millions d'euros,** c'est montant annuel engagé par le Fonds Social Européen / Région Réunion pour accompagner les jeunes en mobilité vers le Québec

L'ALLIANCE

Un an de démolition

Jamais le décalage n'a été aussi grand entre la communication de la Région et la réalité vécue par les Réunionnais. En à peine un an, la Région a démoli des projets tout en étant incapable de mettre sur les rails de nouveaux.

- **Le projet de tram train** a été arrêté ; mais où sont les 2 000 bus promis qui devaient le remplacer ?

- **La nouvelle route du Littoral** devait être une priorité et le chantier devait commencer au plus vite; mais la Région a décidé de faire 6 voies en mer pour y faire passer des bus ; conséquence : tout le calendrier est maintenant retardé.

- **Les énergies renouvelables :** le président de Région, dirigeant de l'UMP, a été incapable de convaincre le gouvernement de maintenir les aides pour La Réunion ; résultat : le projet GERRI est devenu un vœu pieux et la filière du solaire est déstabilisée.

- **Les « 10 000 emplois verts » :** pour atteindre cet objectif, la Région soutient la création de nouvelles associations et des projets montés dans la précipitation ; résultat : des emplois verts sont obligés de se mettre en congé avant même de commencer à travailler, car les chantiers ne tiennent pas la route et ne peuvent pas démarrer.

- **Les billets d'avion à « 500 euros » :** c'était la promesse de la Région. La réalité, c'est des prix qui s'envolent et qui montrent le peu de sérieux de cette promesse.

Alors que la Région communique à grand renfort de publicité, la situation économique et sociale ne cesse de se dégrader. Le BTP est en crise faute de chantiers, l'économie est au ralenti, le chômage augmente, et le gouvernement multiplie les mesures anti-sociales avec le silence complice de la Région dont le président est membre de la direction nationale de l'UMP.

Le bilan de cette année de mandature, c'est une Région affaiblie qui n'a plus de projets structurants ni de vision, l'inquiétude qui gagne tous les milieux et une population confrontée à des difficultés croissantes.

En à peine un an, l'illusion cède déjà la place à la désillusion.

PARTI SOCIALISTE

L'emploi : une grande cause réunionnaise

La question de l'emploi, pesons le mot, est vitale pour le pays. La gangrène du chômage ronge inexorablement notre société et la déstructure. Honte à la fatalité.

Si l'emploi est l'affaire de l'ETAT, il est aussi la nôtre.

Ainsi, déclarons la mobilisation générale sur les contrats aidés et mettons un terme aux polémiques qui décrédibilisent la démarche.

Aucun élu ne peut se satisfaire du niveau si bas de l'intervention financière de l'État, niveau d'autant plus inacceptable que nos besoins sont objectivement 3 à 4 fois supérieurs à ceux de l'hexagone.

Agissons ! Que la Région s'engage, en chef de file, sur 10 000 contrats aidés par an dans un Plan Régional Environnemental Global.

Fixons-nous des objectifs, des règles de gestion et d'évaluation transparente.

Travaillons à une démarche partagée.

La détermination politique réunionnaise arrêtée, l'offensive face à PARIS, sur ses responsabilités, sera conduite d'une même voix, de façon efficace.

Michel VERGOZ
groupe PS

LA RÉUNION EN CONFIANCE

Il y a un an, nous ouvrions tout juste nos premiers chantiers…

Il y a un an, nous ouvrions tout juste nos premiers chantiers. Celui de la continuité territoriale, du POP, du plan d'aides aux communes, des nouvelles aides aux étudiants, de l'aménagement numérique du territoire, des emplois verts…

Aujourd'hui, une pleine année de travail accomplie, le visage de notre île a commencé à changer. Il y a un an, nous avions souligné la nécessité de restaurer la confiance et de travailler davantage au rayonnement de La Réunion. Aujourd'hui, la fréquentation touristique connaît une croissance sans précédent.

C'est dans le même esprit que, depuis un an, nous préparons également l'avenir, en rétablissant la priorité accordée à l'enseignement et à la formation des jeunes réunionnais, en renforçant et en élargissant les dispositifs d'aides aux étudiants, en donnant également l'impulsion indispensable au développement des nouvelles technologies à travers le Plan Ordinateur Portable et à l'émergence du Très Haut Débit pour notre île.

En matière économique, une phase nouvelle s'est également ouverte avec la réforme importante des aides économiques. Les chefs d'entreprises bénéficient aujourd'hui d'aides très incitatives et ciblées sur des secteurs décisifs de notre économie, l'agro-nutrition, le tourisme, les TIC, l'environnement et les énergies renouvelables.

Nous continuerons à tenir nos engagements.

C'est le cas pour la nouvelle route du Littoral. D'ici la fin de l'année des étapes importantes devraient être franchies, notamment l'approbation de l'avant-projet sommaire en juin, à la suite de quoi l'enquête publique pourra intervenir, en octobre de cette année.

Avec le Trans Éco Express, il s'agit à terme d'irriguer l'ensemble du territoire régional par un réseau de bus comprenant à la fois des parcours en sites propres et des lignes reliant les hauts au littoral.

Ces deux grands chantiers sont aujourd'hui lancés.

Il convient maintenant de veiller à ce que les études et procédures soient accélérées, afin que ce qui a été voulu par les Réunionnais se réalise dans les délais.

Une année d'exercice a renforcé notre détermination à moderniser en profondeur l'économie de notre île et à renforcer son attractivité car la lutte pour l'emploi reste l'objectif central de notre politique.

Au-delà du défaitisme et du pessimisme dont certains politiques ont fait leur grande spécialité, nous savons qu'il y a de la place dans notre île pour une politique ambitieuse et résolument moderne. C'est notre responsabilité à tous que de la réussir.

LES CONSEILLERS RÉGIONAUX DU GROUPE
« La Réunion en confiance »

À la découverte de…
Salazie

4

AU CŒUR DE L'ÎLE RAYONNE

La devise de cette petite commune de l'Est correspond parfaitement aux multiples ressources naturelles qu'elle possède, mais aussi à l'image d'un glorieux passé touristique qu'elle offre généreusement aux visiteurs de passage dans notre île.
Salazie, tirerait son nom du terme malgache "Salaozy" signifiant bon campement, en référence aux 3 pitons éponymes, qui du Piton des Neiges, de la Roche Écrite ou du Cimendef, veillent majestueusement sur le cirque.
C'est le plus facile d'accès, le plus vaste et le plus verdoyant de nos trois cirques. Surtout, ne vous laissez pas impressionner par le relief des remparts 1, inscrits d'ailleurs, dans son intégralité au Patrimoine mondial par l'UNESCO. De ses remparts très arrosés, dévalent des cascades qui nourrissent une nature luxuriante et offrent tout le long de la route de magnifiques panoramas. Elles ont pour nom, "Piss' en l'air - Ravine Blanche - Demoiselles" ou encore la plus célèbre d'entre elles, le "Voile de la Mariée" 2 qui est largement évasé contre la paroi abrupte du plateau de Bélouve.

3

2

Où que vous alliez, n'imaginez pas que les côtes sinueuses et les forts dénivelés que vous aurez à franchir pour arriver dans les différents écarts, constituent un obstacle pour la découverte du cirque à multiples facettes…
Le choix s'offre à vous, en effet peu après le "Village Créole de Salazie" 4, la route se scinde pour vous diriger vers la RD 52, jalonnée çà et là de magnifiques points de vue. Cet itinéraire permet d'apprécier la beauté sauvage du cirque, notamment au-delà de Mare à Goyave, plus précisément sur le point de vue du Grand Bord à Mare à Vieille Place. Vous pourrez y admirer Grand-Ilet, lieu éloigné connu pour ses élevages, son agriculture et pour les plus intrépides de nos randonneurs, célèbre porte d'accès au cirque de Mafate 3.

Ou bien, si vous continuez sur la RD 48 en direction de Hell-Bourg, vous irez vers un lieu de villégiature réputé, avec un riche passé et qui a su conserver le charme de l'architecture créole. Mais avant votre destination finale, ayez la curiosité d'emprunter ce chemin caillouteux qui se trouve à environ 5 kms du village de Salazie pour y découvrir la plus importante mare du cirque.

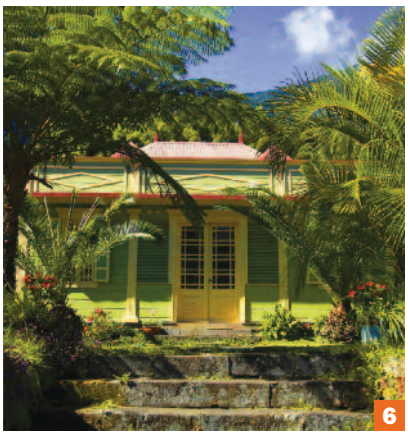
6

5

LES INCONTOURNABLES

Mare à Poule d'Eau 5

Cet étang calme et charmeur est empreint d'une atmosphère toute particulière. Çà et là, quelques poules d'eau se sont de nouveau approprié la mare et les pêcheurs du coin viennent encore taquiner des ti lapias. Le lieu y est paisible et connu pour être un des sites majeurs de pique-nique à Salazie.

Hell-Bourg

Les maisons créoles du village 6 retrouvent leur lustre d'antan et ont repris des couleurs, depuis que ses habitants ont décidé d'en faire l'un des "Plus beau village de France". La principale rue de Hell-Bourg aligne fièrement ses ravissantes cases en dentelle de bois, dotées de temps en temps d'un "guétali" qui se niche parfois au fond de jardins croulant sous les fleurs.
Tout ici respire l'harmonie et l'authenticité.

La visite des Cases Créoles

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de touristes visitent et apprécient l'endroit et découvrent ces habitations qui bien souvent portent encore la marque du glorieux passé.
Un circuit de ballade dans les rues du village guide le visiteur sur les paliers d'authentiques demeures créoles. Des cases modestes aux villas bourgeoises, la maison Folio 7 est celle qui se visite le plus facilement. Dans un décor colonial parfaitement conservé, l'ex-villa des Châtaigniers, est à la fois l'une des plus belles, des plus typiques de toutes les maisons créoles de La Réunion. Son propriétaire, Raphaël Folio, à force de patience, d'amour et de passion, lui a redonné son lustre d'antan, avec tous ses "accessoires" : son mobilier, son jardin, sa cour où foisonnent des fleurs aux formes et couleurs extraordinaires et, dans un petit pavillon attenant, une exposition d'objets lontan vient compléter ce voyage dans l'histoire.

Le chouchou 8

Le chouchou est omniprésent dans le paysage du cirque. Introduit vers 1840, il fut importé d'Amérique du Sud. On consomme ses légumes, qui sont comme un emblème de Salazie, ses cœurs tendres, ou encore sa racine. Mais ses lianes, elles aussi, trouvent entre les mains habiles des femmes, une utilisation surprenante... Coupées dans le sens de la longueur, mises à sécher, elles sont ensuite tressées et servent à confectionner d'élégants chapeaux 9.

VILLAGES CRÉOLES
Ile de La Réunion

CONTACTS

OFFICE DE TOURISME

MAISON DU TOURISME DE SALAZIE

47 rue du Général De Gaulle
Hell-Bourg - 97433 Salazie

Tél. 0262 47 89 89
Fax : 0262 47 89 70
Courriel : pat.salazie@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au samedi :
de 9h à 12h15 et de 13h à 17h.

COPYRIGHT : IRT / EMMANUEL VIRIN
TEXTE : MAISON DU TOURISME DE SALAZIE

Marie Montée, **Médaille d'argent** aux 41èmes Olympiades des métiers

La première participation de La Réunion aux Olympiades des métiers à Paris a été couronnée de succès avec un diplôme d'honneur et deux médailles d'argent ramenés par la sélection réunionnaise. Ces épreuves nationales de haut niveau ont été l'occasion pour les huit jeunes Réunionnais de vivre une formidable aventure humaine et de se confronter techniquement à d'autres jeunes dans leur domaine de compétences. Retour avec Marie Montée, 20 ans, médaillée d'argent dans la catégorie service/restauration, sur cet événement piloté par l'Association Française de Développement de l'Enseignement Technique (AFDET) grâce au soutien financier de la Région Réunion.

UNE AMBITION : DONNER LE MEILLEUR DE SOI-MÊME

Réunion Mag' : Dans un premier temps, revenons sur votre parcours scolaire.

Marie Montée : A l'âge de 14 ans, j'entre au Lycée Hôtelier de Plateau Caillou pour y préparer un BEP des métiers de l'hôtellerie/restauration. Une fois mon BEP en poche, j'intègre le Centhor pour y préparer en alternance un Brevet Professionnel que j'obtiens en 2009 tout en étant major de promotion. Au cours de ce cursus, je fais également mes armes dans deux restaurants dont l'Hémisphère Sud à Gillot qui appartient au groupe Servair pour lequel je travaille toujours actuellement.

Réunion Mag' : Comment a débuté l'aventure "Olympiades des métiers" ?

Marie Montée : Un peu par hasard en vérité car les Olympiades des métiers étaient peu connues à La Réunion qui y participait pour la première fois en tant que région. C'est donc après un appel de mon ancienne formatrice du Centhor que je décide de m'entraîner pendant deux semaines aux techniques de découpage, de flambage, ou encore de décoration florale pour buffet pour me présenter aux épreuves régionales qui ont eu lieu au Centhor le 25 octobre 2010. À l'issue de cette journée, je suis sélectionnée pour aller représenter La Réunion lors des épreuves nationales.

Réunion Mag' : Une fois sélectionnée au niveau régional, que s'est-il passé ?

Marie Montée : L'ensemble des candidats sélectionnés dans les six autres disciplines et moi-même avons suivi une préparation intensive notamment avec un stage de type "commando" plutôt physique qui a permis de créer un véritable esprit d'équipe entre nous. Sur le plan technique, j'ai pu m'entraîner pendant deux semaines au Centhor avec des matières premières fournies par mon employeur. Début février 2011, direction Paris pour les épreuves nationales au cours desquelles j'étais confrontée à 15 autres candidats pendant 3 jours et sur une quinzaine d'épreuves. L'ambiance était stressante et par moments j'ai vraiment eu l'impression de perdre mes moyens et d'être hors course. C'est donc plutôt surprise que je suis allée chercher ma médaille d'argent le jour de la remise des prix. L'aventure "Olympiades" se poursuit aujourd'hui puisqu'en tant que médaillée d'argent, j'assiste aux entraînements techniques de l'équipe de France pour préparer la finale internationale qui aura lieu à Londres en octobre 2011.

Marie Montée adresse ses remerciements à la Région Réunion, à la CCIR, au Centhor et plus particulièrement à Mme Raziah Locate, à la Servair et plus particulièrement à Mme Delphine Di Stephano, directrice régionale, à M. Vincent Taochy, responsable de la restauration publique et à M. Laurent Dijoux, maître d'hôtel à l'Hémisphère Sud ; à son coach métier Clémence Clain ; au maître d'hôtel du Grand Hôtel du Lagon M. Willy Atchama ; à l'AFDET, aux candidats de l'équipe réunionnaise et à Oxyrun.

> *« Ces Olympiades ont été une belle expérience qui m'ont permis de gagner en professionnalisme mais aussi de repousser mes limites.*
>
> **Marie Montée,** Médaille d'argent

LA TNT EST ARRIVEE A LA REUNION
EQUIPEZ VOUS AVANT LE 25 OCTOBRE 2011
tous au numérique !
Pour plus d'informations, et poser toutes vos questions
0970 818 818
(prix d'un appel local)

La TNT à La Réunion

Depuis le 30 novembre 2010, la TNT est arrivée à La Réunion. Nombreux sont les Réunionnais ayant franchi le cap du numérique dans leurs foyers et qui ont pu découvrir les 10 chaînes gratuites proposées dans ce premier bouquet. Pour ceux qui n'ont pas encore eu le temps de s'équiper, l'État a mis en place un ensemble d'aides visant à accompagner cette transition avec la TNT dont le détail est disponible notamment à l'accueil de l'Hôtel de Région.

Informer les Réunionnais

Si votre téléviseur n'est pas à la norme MPEG4 TNT HD, il vous reste un peu moins de 200 jours pour vous équiper afin de recevoir la TNT. En effet, le 25 octobre 2011, La Réunion basculera définitivement dans le tout numérique et les téléviseurs ancienne génération, non équipés, ne recevront plus aucune chaîne. Afin d'anticiper ce basculement total dans la TNT, l'État, à travers le groupement d'intérêt public de France Télé Numérique, a mis en place tout un dispositif de communication afin d'informer les Réunionnais, les élus et les professionnels sur la transition de l'analogique au numérique. De nombreux points d'information (plus de 200) ainsi que le 0970 818 818 (prix d'un appel local) sont à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Accompagner la transition

Ainsi, depuis le mois d'avril 2011, trois types d'aides sont disponibles pour les Réunionnais. Des formulaires et toutes les informations sont disponibles dans les mairies, les services de l'État, chez certains professionnels, dans les supermarchés et à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue.

→ **L'aide à l'équipement,** soumise à condition de ressources, est un remboursement d'un montant maximal de 45 ou 70 euros et intervient dans l'achat d'un décodeur MPEG4, d'un téléviseur TNT HD MPEG4, mais aussi à la souscription d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.

→ **L'aide à l'antenne,** soumise à condition de ressources, est un remboursement d'un montant maximum de 120 euros qui couvre l'adaptation, la réorientation ou le remplacement de mon antenne râteau ou intérieure. Des antennistes ont été agréés par France Télé Numérique. La liste des antennistes agréés est disponible sur www.tousaunumerique.fr

Les aides à l'équipement et à l'antenne peuvent être cumulées.

→ **L'aide à la réception,** non soumise à condition de ressources est un remboursement qui concernera peu de personnes à La Réunion, elle s'applique au foyer qui recevait "Tempo" par l'antenne râteau et qui aujourd'hui, alors que l'installation est aux normes (MPEG4 et antenne en bon état), ne reçoit pas les chaînes de la TNT. C'est une aide forfaitaire de 250 euros.

Ces aides sont attribuées une seule fois par foyer et concernent uniquement la résidence principale. Seules les factures originales datant de septembre 2010 à avril 2012 seront prises en compte et feront l'objet d'un remboursement dans les 3 mois. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

TEXTES : DAVID NOUAL, RESPONSABLE COMMUNICATION DE FRANCE TÉLÉ NUMÉRIQUE RÉUNION MAYOTTE

La TNT en résumé

Fin de l'analogique : 25 octobre 2011
Norme admise : TNT HD MPEG4
Prix moyen d'un adaptateur MPEG4 : 65 euros

POUR PLUS D'INFORMATIONS

0970 818 818
www.tousaunumerique.fr

Ne jetez les anciens téléviseurs, ils peuvent recevoir la TNT avec un adaptateur et le cas échéant ils peuvent êtres recyclés.

Mieux informer **les bacheliers et leurs parents**

L'obtention du baccalauréat constitue une étape décisive pour les quelques 8000 bacheliers réunionnais attendus pour la session 2011. Grâce à ce précieux diplôme, les jeunes franchissent une nouvelle étape dans leur parcours de formation et doivent pour cela avoir accès à toutes les informations utiles pour guider leur choix d'orientation. C'est dans cette perspective que la Région Réunion a proposé un espace web recensant l'ensemble de ses dispositifs à destination des lycéens pour aider à la prise de décision. Récapitulatif des aides régionales.

« *Cet espace sur notre site a été conçu pour aider les parents et leurs enfants dans leur prise de décision en vue d'une orientation réussie. Il permet de savoir à quel type d'aides peut prétendre un bachelier selon qu'il veuille rester à La Réunion, aller en métropole ou à l'étranger pour poursuivre ses études.*

Yolaine Costes, 8ème vice-présidente déléguée à la continuité territoriale, à la mobilité et aux TAAF

étudier à LA RÉUNION

→ ÉTUDIANT

1 Bourse Régionale de la Réussite
API : 300 €
AFI : 200 €
APE : de 300 à 500 €

→ APPRENTI

1 Aide individuelle au petit équipement
De 56 à 300 €

→ ÉLÈVE INFIRMIER OU EN FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

1 Bourse régionale sanitaire et sociale
De 1315 € à 3554 €

étudier en MÉTROPOLE

→ ÉTUDIANT

1 Bourse Régionale de la Réussite
API : 2700 €
AFI : 200 €
APE : de 300 à 500 €

2 Passeport-Mobilité études
100% d'un billet aller-retour pour les boursiers,
50% pour les autres

3 Aide à la continuité territoriale de 360 € pour :
- un étudiant non éligible au Passeport Mobilité Études
- un étudiant non boursier éligible au Passeport Mobilité Études
- un accompagnateur majeur lors de la première installation

→ APPRENTI
→ STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
→ ÉLÈVE INFIRMIER
→ EN FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

1 Passeport-mobilité formation professionnelle
Voir détail ci-contre

2 Aide à la continuité territoriale
- pour un accompagnateur majeur lors de la première installation : 360 €

étudier au **QUÉBEC**

→ ÉTUDIANT DANS UNE UNIVERSITÉ QUÉBÉCOISE

1 Bourse Régionale de la Réussite hors API
AFI : 200 €
APE : de 300 à 500 €

2 Bourse annuelle
- 1 800 € pour les boursiers departementaux,
- Jusqu'à 3 700 € ou 4 600 € pour les étudiants non-boursiers departementaux

3 Aide à la continuité territoriale
- pour un accompagnateur majeur lors de la première installation : 360 €

→ ÉTUDIANT DANS UN CEGEP

1 Passeport-mobilité formation professionnelle
Voir détail ci-contre

2 Aide à la continuité territoriale
- pour un accompagnateur majeur lors de la première installation : 360 €

étudier en **EUROPE** et dans le **RESTE DU MONDE** hors Québec

→ ÉTUDIANT EN EUROPE

1 Bourse Régionale de la Réussite
API : 3 000 €
AFI : 200 €
APE : de 300 à 500 €

2 Aide à la continuité territoriale de 360 € pour :
- un étudiant non éligible au Passeport Mobilité Études
- un étudiant non boursier éligible au Passeport Mobilité Études
- un accompagnateur majeur lors de la première installation

LA BOURSE RÉGIONALE DE LA RÉUSSITE

Mise en place à la rentrée 2010, elle concerne plus de 4000 jeunes grâce à un financement de la Région de 5,45 millions d'euros. Elle se décline en 3 volets :

→ **l'Allocation de Première Installation (API)** permet de réduire les charges liées à la première installation pour des étudiants âgés de moins de 27 ans qui s'inscrivent pour la première fois en études supérieures et qui déménagent hors de la commune de résidence des parents.

→ **l'Allocation de Frais d'Inscription en première année (AFI)**, soumise à certaines conditions, s'adresse aux primo-étudiants non boursiers de l'État pour la prise en charge partielle des frais d'inscription.

→ **l'Allocation de premier équipement (APE)** aide les primo-étudiants pour l'acquisition d'équipements de travail tels qu'un ordinateur (y compris l'abonnement Internet), des manuels, des matériels technologiques, des supports de cours et d'entraînement pédagogique à distance, des équipements de sport et culturels...

LE « PASSEPORT-MOBILITÉ-FORMATION PROFESSIONNELLE »

Il est financé par l'Europe, l'État et la Région Réunion. Soumis à conditions, le versement de l'aide est effectué par LADOM.

Ce passeport comprend :

→ **La prise en charge du billet d'avion**

→ **Une allocation pour le financement des frais pédagogiques**

→ **Une allocation mensuelle complémentaire de mobilité**

→ **Une allocation d'installation**

→ **Une aide financière éventuelle d'accompagnement vers l'emploi.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.regionreunion.com

Rubrique AIDES BAC 2011

→ ÉTUDIANT À L'ÉTRANGER (HORS QUÉBEC ET EUROPE)

1 Bourse Régionale de la Réussite
API : 3 000 €
AFI : 200 €
APE : de 300 à 500 €

→ FORMATION D'INFIRMIER

→ AUTRE FORMATION PROFESSIONNELLE

1 Passeport-mobilité formation professionnelle
Voir détail ci-contre

2 Aide à la continuité territoriale
- pour un accompagnateur majeur lors de la première installation : 360 €

8 MARS 2011

Diversité et égalité au cœur de cette journée

A l'occasion de la journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, la collectivité régionale a voulu faire un focus sur la situation à La Réunion et dans la zone avec une invitée d'honneur, originaire de l'île sœur. Une journée qui a permis aussi aux "agentes" de la Région de participer à une conférence animée par Manda Boolell, présidente du Mauritius Council of Social Services (MACOSS), et par l'agence "Chancegal". Mais aussi de découvrir le travail d'un artiste à travers son exposition qui prône le métissage et la diversité.

Arrivée à l'aéroport de Manda Boolell, présidente du Mauritius Council of Social Services de Maurice, entourée de Fabienne Couapel-Sauret et Valérie Bénard, vice-présidentes du Conseil régional et de Jacques Véloupoulé, Consul honoraire de Maurice à La Réunion

Discours de Didier Robert

Discours de Manda Boolell

Discours de Fabienne Couapel – Sauret

Mado Séry et Manda Boolell

Suzie Gazemont et sa fille

Jocelyne Désirée

Christine Poudroux et Nathalie Hoarau

Monique Clain et Patricia Prugnière

Manda Boolell, Didier Robert et Fabienne Rubira de Chancegal

Jacques Véloupoulé, Consul honoraire de Maurice à La Réunion et Manda Boolell

Nadia Ramassamy, vice-présidente du Conseil régional

Conférence animée par Chancegal

Gillette Aho, adulte-relais au Lycée Amiral Lacaze ; Manda Boolell, Fabienne Couapel-Sauret ; Sylvie Roux et Fabienne Rubira de Chancegal

Sylvie Plasse et Nathalie Pignolet

Edith Rebecca et Georgette Racol

Régine Perrin et Sylvie Lagourgue

Farida Adolphe, Michèle Lala et Natacha Ponapin

Exposition de Fatch "Earth Society" à l'Hôtel de Région

Concert d'Iza

PLAN RÉGIONAL POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

REGION REUNION

La Région te propose

LA BOURSE RÉGIONALE DE LA RÉUSSITE

Des aides pour :

- **ta première installation**
- **ton premier équipement**
- **tes frais d'inscription en première année d'études supérieures**

Tu passes ton bac cette année !

Télécharge ton dossier d'inscription sur
www.regionreunion.com
à partir du mois d'août

(Si tu as eu ton bac en 2010 et tu es en études, tu as **jusqu'au 31 mai 2011** pour faire ta demande et rendre ton dossier.)

Plus d'informations sur
www.regionreunion.com
ou à l'**antenne de la Région la plus proche de chez toi**